



Environnement

OBJET : Présentation des rapports d'activités du Syndicat Chère-Don-Isac et du Syndicat de Bassin de l'Oudon - Année 2021

EXPOSE

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Présidents du Syndicat Chère-Don-Isac et du Syndicat de Bassin de l'Oudon doivent adresser chaque année avant le 30 septembre, au Président de chacune de leurs Communautés de Communes membres, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

C'est dans ce cadre que les rapports d'activités de l'année 2021 desdits Syndicats sont remis au conseil communautaire.

Ce dossier a été examiné lors de la Commission « Environnement » réunie le 7 juin dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire donne acte à Monsieur le Président de la présentation des rapports d'activités du Syndicat Chère-Don-Isac et du Syndicat de Bassin de l'Oudon pour l'année 2021.

Les membres du Conseil Communautaire prennent acte de la présentation de ce rapport

Présenté à Châteaubriant, le 30 juin 2022

Le Président,

Alain HUNAULT

AR-Préfecture

044-200072726-20220704-6-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 04-07-2022

Publication le : 04-07-2022

Conseil Communautaire du



Le Président,

Alain HUNAULT



Syndicat
CHÈRE DON ISAC

L'EAU VÉCUE PAR TOUS SUR LE TERRITOIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Photo de couverture

L'EAU VÉCUE PAR TOUS SUR LE TERRITOIRE

Programme pédagogique sur l'eau, sortie avec l'école Anatole France de Blain.

Syndicat Chère Don Isac
Rapport d'activité 2021
Directeur de la publication : Didier Pécot
Conception : Syndicat Chère Don Isac
© Photos et illustrations, sauf mentions contraires :
Syndicat Chère Don Isac, tous droits réservés
Impression : Imprimerie Castel, Châteaubriant –
Juin 2022
*Rapport d'activité imprimé
sur un papier écogéré.*



Syndicat
CHÈRE DON ISAC

« Eau, notre miroir premier, tu reflètes
aussi nos actes. »

Jacques Lacarrière

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

L'EAU VÉCUE PAR TOUS SUR LE TERRITOIRE

« NOUS EXISTONS POUR ASSURER LA DURABILITÉ ET
LA RÉSILIENCE DES ACTIVITÉS HUMAINES EN VUE DE
PRÉSERVER L'EAU, NOTRE RESSOURCE VITALE.

POUR CELA, NOUS CRÉONS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE
DE PROXIMITÉ AFIN DE TRAVAILLER SOLIDAIREMENT AVEC
TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE À LA RÉUSSITE DE CET
OBJECTIF. AINSI NOUS PARVIENDRONS À UNE VÉRITABLE
CULTURE COMMUNE DE L'EAU. »



JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU 2021
Puceul, 22 mars 2021



RUISSEAU DU PAS GUILLAUME, PIERRIC
Travaux de restauration du cours d'eau (2021)

SOMMAIRE

Introduction Le mot du président	7
Partie 1 Présentation générale	9
<i>L'organisation</i>	9
<i>La gouvernance</i>	10
<i>Le territoire</i>	11
<i>Problématiques de l'eau sur le territoire</i>	12
Partie 2 Présentation du contrat territorial 2020-2022	14
<i>Introduction ; relations financeurs et maîtres d'ouvrages associés</i>	14, 15, 16
<i>Bilan des missions de l'organisation en 2021</i>	17
Partie 3 Mise en œuvre du contrat territorial	18
<i>Introduction</i>	19
<i>Bilan des missions par thématique :</i>	
<i>Milieux aquatiques</i>	20
<i>Agriculture</i>	26
<i>Bocage</i>	28
<i>Collectivités</i>	30
<i>Sensibilisation</i>	32
<i>Communication</i>	34
Partie 4 Budget et financement	36
Partie 5 Analyse, bilan, perspectives	39
Annexes téléchargeables	www.cheredonisac.fr/annexes-ra-2021
.....	↗ <i>Annexe 1 : schéma d'organisation 2021</i>
.....	↗ <i>Annexe 2 : le comité syndical</i>
.....	↗ <i>Annexe 3 : les statuts du Syndicat Chère Don Isac</i>
.....	↗ <i>Annexe 4 : CTEau 2020-22</i>
.....	↗ <i>Annexe 6 : tableau détaillé des dépenses réalisées 2020-21</i>
.....	↗ <i>Annexe 7 : glossaire</i>
Annexe financeurs	
.....	↗ <i>Annexe 5 : présentation détaillée des missions par agent</i>

VISITE D'ÉLUS ET PARTENAIRES

*Visite de l'usine de captage d'eau potable de Saffré, avec l'aimable participation d'atlantic'eau, maître d'ouvrage associé.
(Journée mondiale de l'eau 2022)*



LE MOT DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur

Vous prenez connaissance de notre second rapport d'activité. La photo de couverture symbolise le défi pour tous les acteurs que nous sommes d'une eau en quantité et en qualité pour les générations à venir dans ce bocage qui nous entoure. Ce fut l'objet et le thème de notre deuxième journée mondiale de l'eau, « rendre visible l'invisible », qui s'est tenue en mars dernier.

L'année 2021 s'est inscrite pleinement dans nos missions du contrat CTEau que nous avons signé en septembre 2020 avec des bons taux de réalisation sur les axes majeurs que sont les travaux en milieux aquatiques, l'agriculture et le bocage pour ne citer que ces principaux. C'est la résultante du travail d'une équipe et d'élus pleinement impliqués et je tiens à les en remercier.

Persuadé que l'eau doit se vivre par tous sur notre territoire, le syndicat impulse une dynamique collective forte de proximité afin de travailler solidairement avec tous les acteurs de notre bassin versant. Ce n'est qu'à cette condition que nous parviendrons à une culture commune de l'eau.

C'est l'ADN de notre syndicat qui se traduit en premier lieu par les liens étroits que nous entretenons avec tous les acteurs de notre territoire : nos collectivités membres, les agriculteurs, les producteurs d'eau potable et les riverains pour aborder avec le plus de transversalité possible les problématiques de l'eau. En concertation avec nos financeurs, l'AELB, les départements, les régions Bretagne et Pays de La Loire et l'EPTB Eaux et Vilaine. Cela signifie concrètement pour illustrer ces propos avec les collectivités, d'apporter notre expertise, nos conseils dans les domaines de l'urbanisme, l'assainissement et les économies d'eau.

En second lieu par la nomination de référents communaux, 60 ont répondu positivement sur 62 communes. Ils sont de véritables ambassadeurs de l'eau au plus près des habitants de notre bassin versant. Différents accompagnements et formations leur ont été proposés au cours de l'année écoulée.

Enfin dans la réactivité, lorsque des opportunités se présentent. Ce fut le cas avec le dispositif France Relance du programme Liger bocage porté par la région avec une ambition de plantation de 54 kms de haies, principalement sur la communauté de communes Châteaubriant Derval, et aussi sur Redon Agglomération et les communautés de communes de Nozay, Erdre et Gesvres, Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois, Pays de Blain communauté. Et la proposition d'expérimentation proposée par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne d'une démarche d'innovation et de modélisation répliquable sur tout le territoire. Nous avons ainsi délimité le périmètre de notre prospective pour répondre à une question : quelle relation entre les usages de l'eau, du sol et de l'espace au sein du territoire Chère Don Isac à l'horizon 2035 ?

Bonne lecture

Le Président

Didier Pécot





RUISSEAU DES TRENTÉ ROCHES, JANS
Travaux de restauration du cours d'eau (2021)

LE PARI RÉUSSI DE LA FUSION

Michelle Darabi, directrice du Syndicat Chère Don Isac

Le 1^{er} janvier 2020 naissait le nouveau Syndicat Chère Don Isac, fruit de la fusion des 3 anciens syndicats de rivière : que de chemin parcouru depuis 2 ans.

À ma prise de fonction, début 2020, en tant que directrice, je savais que le défi à relever était colossal, pour réussir en même temps la fusion et les actions de la première année du Contrat Territorial Eau 2020-2022. Mais j'étais loin de deviner la suite des événements, avec l'épidémie du COVID 19, les réformes réglementaires, des problématiques sensibles héritées des anciens syndicats et les aléas inhérents à notre mission.

L'enjeu a été de s'approprier l'histoire des anciens syndicats (*s'appuyer sur les forces du passé et les bonnes pratiques*) et de prendre en compte les besoins des différentes parties prenantes, dès le départ, grâce à une grande disponibilité et écoute active (*agir au présent*), tout en anticipant les projets stratégiques et leurs étapes clés à franchir (*construire une vision de l'avenir*).

Les principaux besoins du président et des élus du bureau étaient :

- cultiver cette envie collective de réussir, issue de la fusion,
- maintenir une proximité avec les élus communaux, grâce à une gouvernance adaptée au changement d'échelle,
- renforcer la viabilité financière, à moyen long terme,
- consolider une vision politique commune entre les 8 EPCI membres.

Les besoins de l'équipe, exprimés grâce au dialogue constructif, étaient :

- Pôle direction : avoir la confiance des élus, pour relever le défi de réussite de la fusion,

avec une nouvelle organisation de l'équipe et une gouvernance à mettre en place,

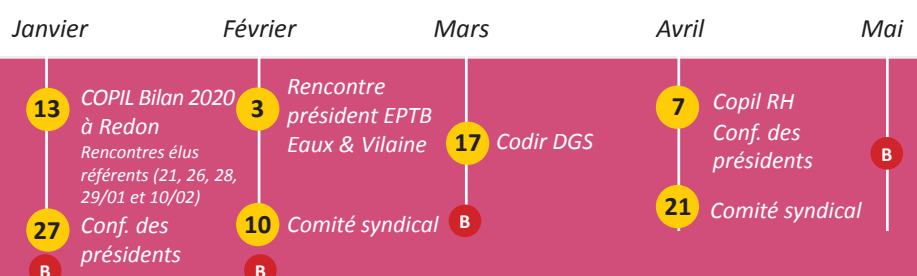
- Pôle animation : comprendre la vision et l'intention de la direction et savoir trouver sa place dans de nouvelles fonctions d'animation et de management,
- Pôles opérationnels : passer plus de temps sur l'opérationnel et moins sur l'administratif et le financier, communiquer sur leurs projets,
- Pôle administratif : augmenter le temps de travail pour faire face à toutes les procédures liées à une fusion et installation d'une nouvelle entité.

La méthode employée a donc consisté à prioriser l'ensemble des 7 grands chantiers sur 2 ans (2020-2021), en tenant compte de ces besoins, même si l'année 2022 sera encore nécessaire pour finaliser certaines actions :

- réaliser le programme CTEau « ambitieux et réaliste », grâce à des élus volontaires et impliqués et une équipe motivée et compétente,
- cultiver la nouvelle gouvernance (élus référents communaux, comités de pilotage et comités techniques du CTEau dynamiques, ateliers co-constructifs élargis avec les acteurs du territoire, via le projet prospectif),
- engager une expérimentation avec un projet prospectif, voué à « booster » certains axes innovants du CTEau et à construire une vision commune au service du territoire,
- réaliser un diagnostic financier et une projection financière pluriannuelle, modifier la clé de participation statutaire et stabiliser la trésorerie, grâce aux emprunts,

TEMPS FORTS Gouvernance 2021

B = BUREAU



- mettre en place une stratégie de communication réaliste sur 3 ans, avec 3 cibles prioritaires (élus EPCI et communes, agriculteurs, habitants), des micro-actions au fil de l'eau (frugalité et agilité) et une montée en compétence et autonomie de l'équipe, grâce au mode projet,
- harmoniser les règles de fonctionnement et valoriser nos richesses humaines : procé-

- dures internes, régime indemnitaire, temps de travail, prévention hygiène et sécurité, ressources externes spécialisées comme le conseil Marchés Publics, mutualisation avec des EPCI membres (locaux, formation avec la CC Châteaubriant Derval), avantages sociaux,
- évolution de l'organisation : organigramme ajusté après 1 an d'expérimentation, fiches de

MEMBRES ET ORGANISATION



Instance décisionnaire, le comité syndical (22 délégués) est composé d'un bureau et d'un président (neuf membres) afin de gérer la partie opérationnelle et la gestion courante de la structure.

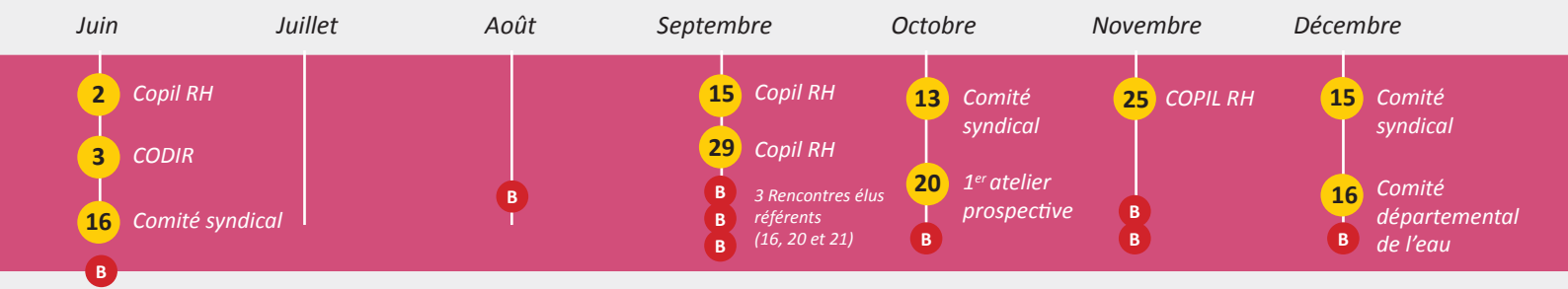
Chaque EPCI membre dispose d'un nombre de sièges et de voix rapportés au nombre d'habitants et à la superficie (ha) des bassins versants qu'elles occupent.



Organisation : 4 départs et 4 arrivées.
 En 2021, Vincent Martin Tiphaine Lalloué, et Thomas Jolly ont respectivement remplacé les départs de Maud Vigan, Morgane Froger, et Typhaine Séchet. Guillaume Demange a remplacé Roxane Rugeon (2021) en janvier 2022.

Fin 2021 18 emplois créés, 15 emplois pourvus et 14,6 ETP

- ↗ Annexe 1: Schéma organisation 2021
- ↗ Annexe 2 : le comité syndical
- ↗ Annexe 3 : les statuts du syndicat



poste, montée en compétence des responsables de pôle, réunions d'équipe et par pôle, entretiens individuels, management par projet et de proximité...

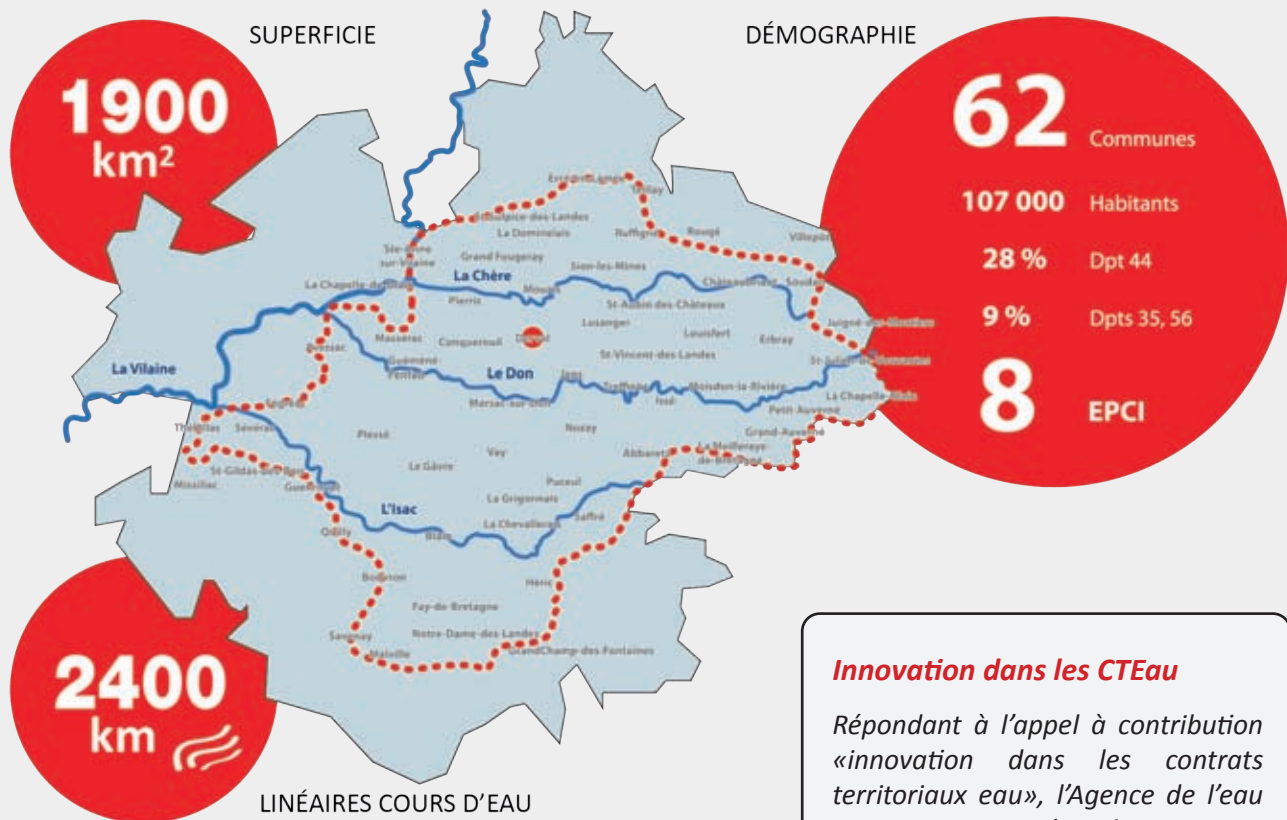
Sans oublier une vie d'établissement, ponctuée de moments conviviaux et de bonne humeur, qui sont précieux au quotidien ; même si l'épidémie du COVID nous a empêchés d'organiser nombre

d'évènements en 2021, comme en 2020. Seul l'avenir nous dira si ce pari de la fusion du Syndicat Chère Don Isac est véritablement réussi. Quelle que soit l'issue, nous en sortirons tous grandis !

« Caminante, no hay camino ; se hace el camino al andar » « Marcheur, il n'y a pas de chemin ; le chemin se fait en marchant » (Antonio Machado)

TERRITOIRE

Un grand territoire mobilisé pour la reconquête de la qualité des milieux aquatiques et l'adaptation au changement climatique.



Gouvernance élargie aux communes

Le syndicat a fait le choix innovant en 2020 d'inviter les 62 communes du territoire à désigner leurs élus référents. 2 tours du territoire, en janvier et septembre 2021, déclinés en 8 rencontres ont permis de réunir au total 76 élus. Le but a été de faire connaître le syndicat et ses actions afin que ces ambassadeurs de l'eau entretiennent des liens localement pour permettre la bonne réalisation des chantiers du syndicat. Ils ont ainsi pour rôle de mobiliser les acteurs locaux concernés, dont en premier lieu les agriculteurs, de faire remonter les questions, actualités et même alerter en cas de pollutions ou infractions.

Innovation dans les CTEau

Répondant à l'appel à contribution « innovation dans les contrats territoriaux eau », l'Agence de l'eau Loire-Bretagne a émis le 16 janvier 2021 un avis favorable au projet de « transformation par l'amont » déposé par le syndicat, permettant ainsi la mise en œuvre de la démarche prospective du syndicat 2021-22 et le financement hors CTEau, pour une période de 2 ans à hauteur de 50 %, des actions inhérentes au projet : ingénierie prospective et stratégie numérique en 2021.



LES PROBLÉMATIQUES DE L'EAU

Une altération des cours d'eaux liée à de multiples facteurs

ÉTAT DES LIEUX

Les bassins de la Chère, du Don et de l'Isac sont tous les 3 des affluents situés en rive gauche du bassin de la Vilaine. Ils se trouvent en aval de ce bassin pour une confluence avec la Vilaine dans le territoire des marais de Redon. Indépendants, parallèles et coulant de l'Est vers l'Ouest, ils ont une surface totale de 1 912 km² sur un découpage en 20 masses d'eau.

Le sous-sol composé majoritairement de schiste induit des variations hydrauliques marquées avec des étiages sévères. Les sols sont souvent hydromorphes. Le relief est peu marqué et s'aplanit du nord vers le sud. La bordure ouest sur la vallée de la Vilaine présente une topographie un peu plus accentuée autour des marais. Le paysage est marqué par un maillage bocager plus ou moins dense issu d'un système agricole principalement en polyculture élevage : de 40 ml/ha sur le Don médian à 120 ml/ha sur la Rémauda (sud du bassin de l'Isac). Il existe quelques espaces boisés (Forêt du Gâvre, Forêt de Teillay...).

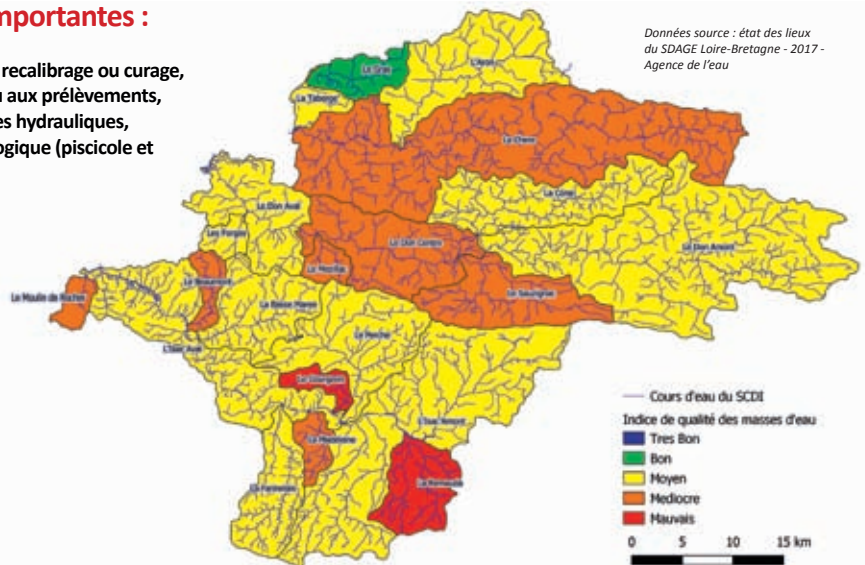
Dans ce contexte géologique, les cours d'eau sont nombreux (plus de 1 km de cours d'eau par km² de bassin), à régime lentique (vitesse lente), mais réagissant aussi par de grandes variations annuelles des débits, surtout sur la partie sud, avec des étiages sévères (assèchements réguliers plusieurs mois de l'année).

L'état écologique a été défini dernièrement dans le cadre de l'état des lieux du SDAGE Loire Bretagne 2022-2027 (Agence de l'eau - 2020).

Cet état 2017 représentant les résultats compilés de 3 années, distingués en 5 classes allant de très bon à mauvais, a peu évolué par rapport au précédent. Seul le cours d'eau du Gras Painel est mesuré en bon état écologique. Les 19 autres masses d'eau (cours principal et ruisseaux) présentent au moins une cause de dégradation.

Les causes de dégradation les plus importantes :

- morphologie : dégradation du lit des cours d'eau par recalibrage ou curage,
- hydrologie : débits insuffisants liés à l'évaporation ou aux prélèvements,
- obstacles : présence de nombreux ouvrages (ouvrages hydrauliques, ponts, buses...) ne permettant pas la continuité écologique (piscicole et sédimentaire),
- pesticides : pollution à partir de 12 molécules prioritaires,
- macropolluants : dégradation de la qualité de l'eau sur des paramètres comme l'oxygénation, le phosphore ou l'ammonium.



Ces résultats rappellent le niveau d'altération important du fonctionnement des cours d'eau de par les nombreux travaux hydrauliques et les ouvrages présents. L'incidence de la mise en bief des cours d'eau par des ouvrages est très marquante.

L'eutrophisation des cours d'eau (enrichissement en nutriments) est aussi significative. Elle est accentuée par des débits faibles en été et le manque d'oxygénation de cours d'eau qui sont aussi ralentis par des ouvrages.

RÉSULTATS DES SUIVIS DE LA QUALITÉ DE L'EAU DE L'ANNÉE 2021

De manière plus ponctuelle, des suivis ont aussi été réalisés en 2021 par le Syndicat Chère Don Isac.

Ils avaient pour but de préciser l'état des lieux du territoire en complément des suivis déjà effectués par le passé ou en cours avec nos partenaires (Agence de l'eau et départements). Ils ont été menés sur 3 cours d'eau sur différents paramètres : physico-chimie (nitrates...) ou pesticides (glyphosate).

Les résultats sont plutôt corrects sur les 3 cours d'eau à part un pic de pollution aux pesticides sur la Cone (5 fois la norme en juin). Les pluies estivales semblent avoir limité les dégradations sur la plupart des paramètres, à la différence de 2020 qui avait connu des dégradations plus importantes avec des débits plus faibles.

UNE HYDROLOGIE TRÈS VARIABLE

L'année 2021 a été marquée par de grandes variations hydrauliques.

Comme l'année précédente, une pluviométrie excédentaire durant l'hiver 2020-2021 a conduit à des crues en février 2021.

Pour autant, une faible pluviométrie à partir de mars a fait chuter considérablement les débits au printemps.

Des conditions antagonistes se sont mises en place à partir de mai avec des précipitations notablement importantes. Néanmoins, les orages de mi-juin ont limité la baisse de débit sans pour autant recharger les nappes.

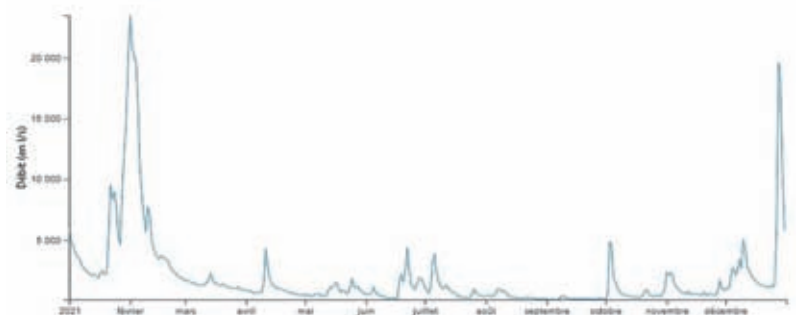
Les conditions sont redevenues estivales à partir du 10 août, entraînant la mise en place de restrictions à partir du 2 septembre et jusqu'au 2 octobre. Au final, les débits sont restés sous le seuil de vigilance moins longtemps que la moyenne annuelle : 33 jours au lieu de 83 jours/an.

Malgré la faiblesse des pluies pour la fin de l'année, un épisode majeur le 1^{er} octobre (près de 100 mm en 1 journée) a favorisé la réalimentation des nappes. Des petites crues ont eu lieu en toute fin d'année.

Cette année 2021 illustre encore une nouvelle fois l'ampleur de l'enjeu hydrologique sur le territoire. Les bassins sont réactifs aux événements pluvieux importants ainsi qu'aux périodes sèches entraînant des fortes variations hydrologiques au cours d'une même année.

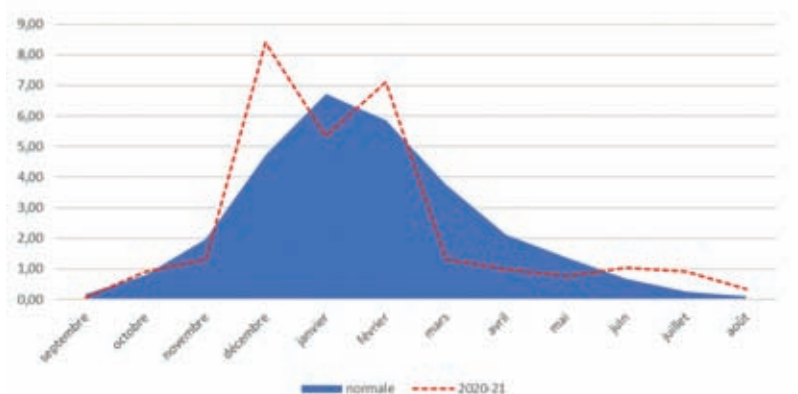
Et l'été 2021 a montré que malgré des pluies conséquentes en saison estivale, ces dernières ne sont pas efficaces pour limiter des étiages avec le retour du beau temps. Le changement climatique avec des événements plus violents pourra amplifier cette sensibilité.

Débit moyen sur n jours (n=1, non glissant) - Données les plus valides de l'entité - J783 3010 -La Chère à Derval et à Pierric - du 01/01/2021 au 31/12/2021



Source : Hydroportail

Débit de l'année 2020-2021



LE CONTRAT EN UN COUP D'ŒIL

Une stratégie sur six ans, un programme ambitieux de 19 millions d'euros

En 2020, a été signé entre les partenaires financiers et les maîtres d'ouvrages un premier contrat pour 3 ans. Celui-ci s'inscrit dans une stratégie et une feuille de route pour 6 ans (2020-2025). Le coût prévisionnel total du 1^{er} contrat territorial eau Chère Don Isac 2020-2022 s'élevait à 8 826 440 euros.

➤ Annexe 4 : CTEau 2020-22

Une stratégie sur 6 ans (2020-25)

Un programme ambitieux : 19 M. € (8 M. sur le CTEau 2020-22)

Une gouvernance élargie à l'ensemble des acteurs

8 EPCI, 62 communes, 107 000 habitants, 2 000 km²

Près de 400 actions répertoriées en 2021 (200 en 2020)

Enjeux
**ATTEINTE DU BON
ÉTAT ÉCOLOGIQUE /
ADAPTATION AU
CHANGEMENT
CLIMATIQUE**

**Restauration des
milieux aquatiques**

En restaurant la morphologie des cours d'eau, la continuité écologique et en préservant la biodiversité

**Lutte contre les pollutions
diffuses**

En accompagnant les agriculteurs vers des changements de pratiques et de systèmes

**Restauration et valorisation
du bocage**

En plantant, restaurant et protégeant

**Accompagnement
des collectivités**

En prenant en compte l'eau dans les politiques d'aménagement

**Sensibilisation
à l'environnement**

En favorisant l'appropriation des enjeux eau par tous les habitants et usagers de l'eau du territoire

Usagers
cours d'eau

Agriculteur.trice.s
& filières agricoles

État &
collectivités

Élu.e.s

Familles,
& scolaires

Associations
& collectifs

Entreprises,
gestionnaires de l'eau

Experts,
universitaires

Le porteur et maître d'ouvrage principal est le Syndicat Chère Don Isac. D'autres maîtres d'ouvrages sont porteurs d'actions :

- sur le volet milieux aquatiques : le Département de Loire-Atlantique, la Fédération de pêche de Loire-Atlantique, la Fondation Terre de Liens et les communes ou EPCI pour la mise à jour des inventaires zones humides,
- sur le volet agricole : atlantic'eau pour le captage de Saffré,
- sur le volet collectivités : les communes (non ciblées au moment de la signature).

RELATION AVEC LES PARTENAIRES FINANCIERS

Des relations tout au long de l'année, au-delà des seuls aspects financiers

Tout au long de l'année, des échanges sont régulièrement réalisés afin de les informer : état d'avancement du programme, ajustements nécessaires, difficultés rencontrées.

Pour rappel, nos partenaires financiers contribuent de manière différenciée à la réalisation de nos actions :

- l'Agence de l'eau Loire-Bretagne finance l'ensemble des thématiques et l'équivalent de 11 ETP en fonctionnement,
- la Région Pays de la Loire finance l'ensemble des thématiques et de la coordination (hors contrat) ;
- la Région Bretagne finance l'équivalent de 3 ETP (partie Bretonne),
- le Département de Loire-Atlantique finance les travaux de restauration des milieux aquatiques et notamment la lutte contre les plantes invasives,
- le Département d'Ille-et-Vilaine finance les travaux de restauration des milieux aquatiques mais il n'a pas été sollicité en 2021 du fait de l'absence de travaux de restauration du lit dans ce département cette année là (travaux sur le bassin versant de l'Aron réalisés de 2018 à 2020 et prévus en 2023 et 2024).

De plus, ces partenaires financiers sont aussi des partenaires techniques : appui au syndicat auprès des Services de l'État, participation à des journées de terrain...

Région Pays de la Loire :
un avenant pour la troisième
année du contrat

En 2021, un avenant a commencé à être préparé pour la 3^e année du contrat avec la région Pays de la Loire.

En effet, lors de la signature, la Région s'était engagée pour les 2 premières années du contrat. La 3^e année faisait l'objet d'une dotation complémentaire. Cet avenant a permis d'ajuster les besoins de financements pour 2022.



Liger bocage : un projet de territoire en faveur du bocage

En 2021, une nouvelle opportunité émerge avec le plan de relance de l'État et Liger bocage agroforesterie. Le syndicat se positionne en chef de file et animateur territorial d'une dynamique facilitatrice et multi-partenaire (Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, CIVAM44, GAB44, CPIE Val de Vilaine et Sylvagrange). Ce projet est l'aboutissement d'une volonté politique forte et ambitieuse, avec une priorisation géographique sur les têtes de bassin versant de la Chère, du Don et de l'Isac et une entrée multithématique. Des COTECH et points d'échanges réguliers sont organisés avec les partenaires techniques et partenaires financiers (DRAAF, Région Pays de la Loire et Agence de l'Eau) pour s'articuler et intégrer les modalités du dispositif afin d'accompagner les bénéficiaires du territoire. Ce projet a permis d'ouvrir un poste dédié au syndicat (financé par 6 de ses 8 EPCI membres) avec l'arrivée de Roxane Rogeon, animatrice bocage agroforesterie du 1^{er} septembre au 30 novembre 2021, remplacée par Guillaume Demange depuis le 03/01/2022. L'optimisation de l'enveloppe « Plan de relance et Liger bocage » remplacera les crédits et le règlement CTEau du volet plantations bocagères à destination des agriculteurs pour la campagne de plantation 2022-2023.

Territoire de plantation Liger bocage : 4 EPCI planteurs sur 6 signataires au titre de la solidarité territoriale.



RELATIONS AVEC LES MAÎTRES D'OUVRAGES

Focus sur quelques actions des autres maîtres d'ouvrages



Signature de la charte « Bassin de Saffré 2040 : tous innEAUv'ACTEURS ! », 22 mars 2021.

Atlantic'eau

Recrutement d'une animatrice en mars 2021 dans le cadre de la charte « Bassin de Saffré 2040 : tous innEAUv'ACTEURS ! » -> Étude de configuration Paiement pour Services Environnementaux (PSE).

Conseil départemental de Loire-Atlantique

Restauration morphologique d'un affluent du Perche (Espace Naturel Sensible de l'étang de

Clegreuc, Vay) et arrachage mécanique et manuel des plantes invasives sur le canal de Nantes à Brest.

Fédération de pêche de Loire-Atlantique

Étude de la fonctionnalité des zones humides en tant que frayère à brochet sur le Don, travaux de lutte contre la jussie (frayères sur annexe du canal à Plessé et Guenrouët, étangs sur Issé et Moisdon-la-Rivière), démarrage de travaux de restauration morphologique du Gravotel (Moisdon-la-Rivière).

Terre de Liens

La Fondation est propriétaire du site de Maubusson où se situent les sources du Don (Ombrée d'Anjou, 49), site classé Espace Naturel Sensible du département de Maine-et-Loire. Elle porte des actions de valorisation environnementale du site avec notamment la réalisation d'inventaires floristiques et faunistiques.



Partenariat avec l'EPTB « Eaux & Vilaine »

Depuis 2020, le Syndicat Chère Don Isac cultive une synergie permanente avec l'EPTB « Eaux & Vilaine », au vu des missions interdépendantes.

Les missions milieux aquatiques (GEMA) et autres missions corollaires, pour l'animation d'une dynamique territoriale au service d'une meilleure gestion intégrée de l'eau (qualité et quantité des eaux) et biodiversité, sont assurées par le Syndicat Chère Don Isac. L'EPTB « Eaux & Vilaine » assume les missions de Prévention contre les Inondations (PI) et l'animation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) sur l'ensemble du bassin de la Vilaine. Une synergie entre ces deux entités est donc indispensable sur le territoire Chère Don Isac et plus largement, sur le bassin de la Vilaine.

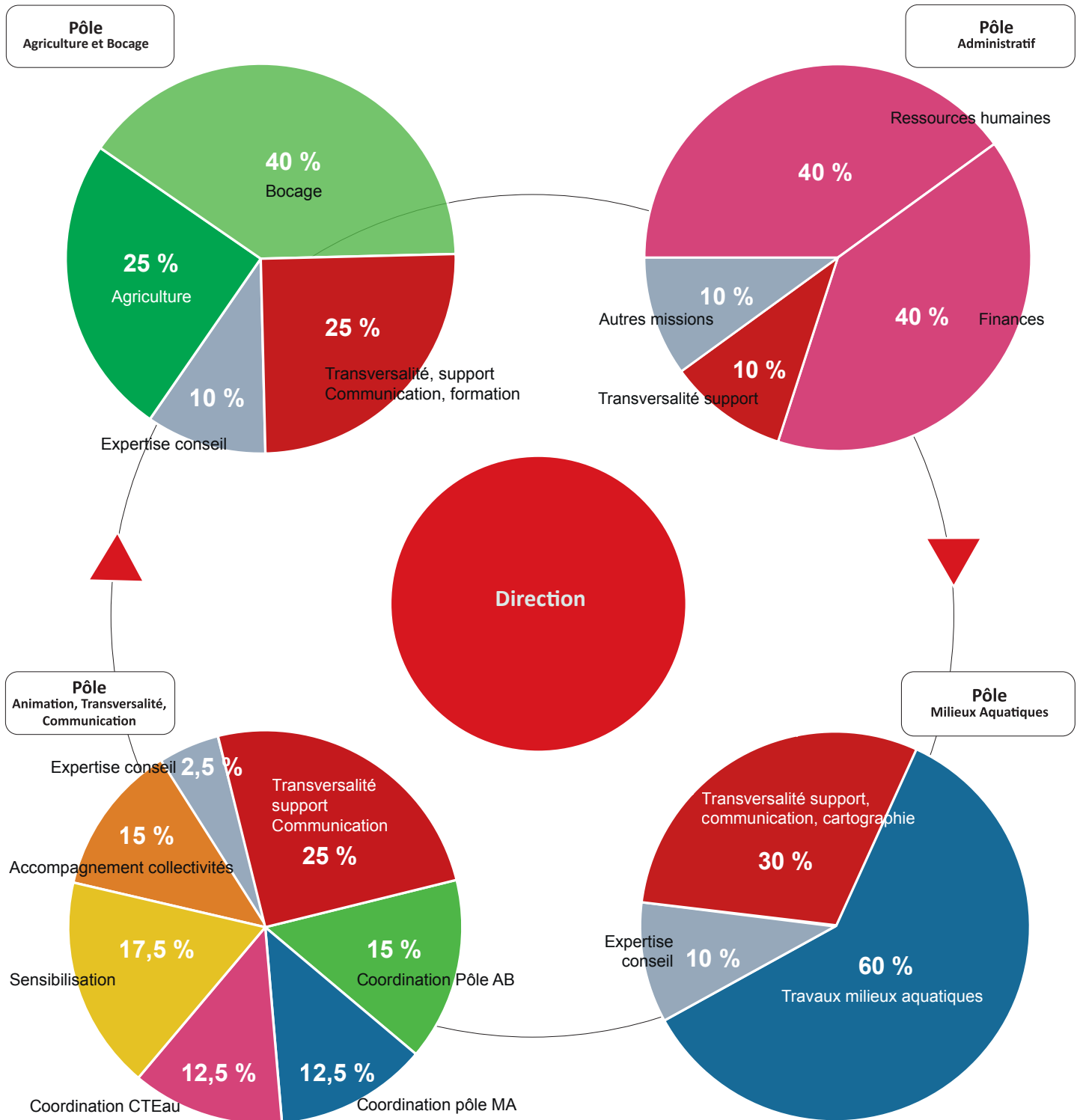
Des actions communes sont engagées depuis 2020, sur notre territoire :

- mise en place de l'outil informatique dédié au recueil des données sur les milieux aquatiques et au suivi des travaux (SYSMA)...
- réflexion sur la mutualisation du suivi qualité des eaux à l'échelle de la Vilaine,
- organisation de réunions conjointes, de concertations communales avec les élus et agriculteurs, pour les travaux liés à la GEMA et PI, sur Châteaubriant-Derval,
- échanges avec les personnes ressources (SAGE Vilaine, PI, milieux aquatiques, animation territoriale, Natura 2000,...) sur les projets communs : dossiers réglementaires Loi sur l'Eau, stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, projet tête de bassin versant, étude Hydrologie-Milieux-Usages-Climat (HMUC), gestion des marais de Vilaine et concertation sur les niveaux d'eau...,
- échanges de pratiques entre homologues,
- échanges d'informations entre présidents et directions.



MISSIONS

Bilan des missions de l'organisation en 2021

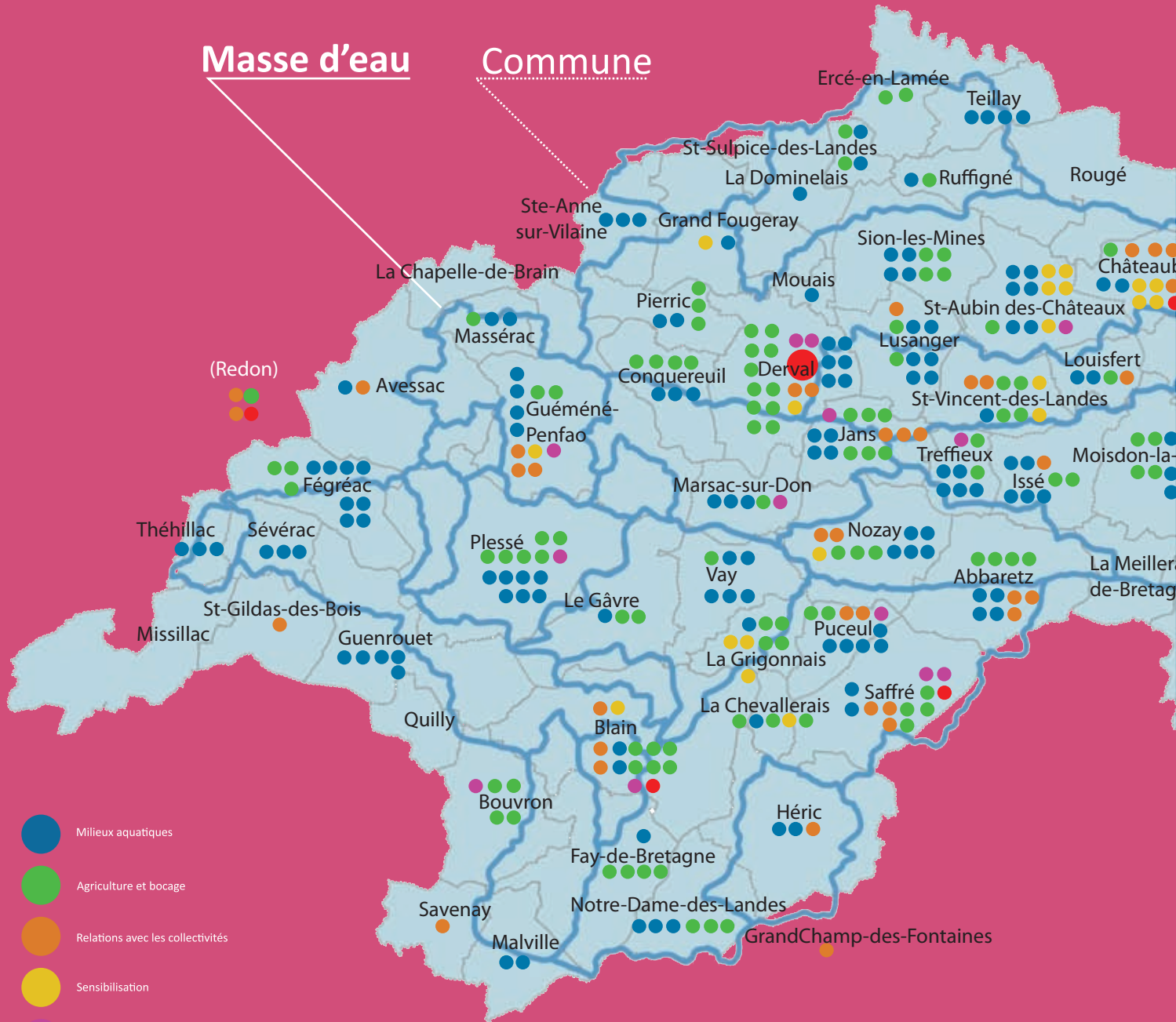


Note : Le poste de chargé de communication prospective étant financé hors CTEau n'apparaît pas dans la répartition des missions par pôle.

➤ Annexe 5 : présentation détaillée des missions par agent

CARTOGRAPHIE DES ACTIONS 2021

Près de 400 actions répertoriées



BILAN DES MISSIONS PAR THÉMATIQUE

PP. 20-25
MILIEUX
AQUATIQUES

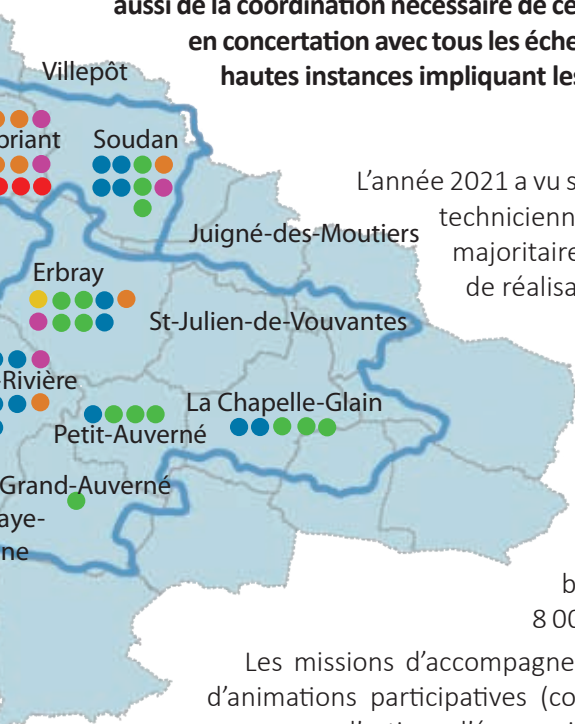
PP. 26-29
AGRICULTURE
& BOCAGE

PP. 30-31
COLLECTIVITÉS

INTRODUCTION

La coordination a contribué fortement à la montée en puissance des actions

Après les ajustements nécessaires en année n de la fusion, l'année 2021 recense près de 400 actions réalisées sur le terrain, soit le quasi doublement de ses actions comparativement au bilan précédent, malgré un contexte sanitaire complexe. Cette montée en charge des actions a bénéficié de la coopération entre les membres de l'équipe, mais aussi de la coordination nécessaire de ces actions, coordination assurée par les responsables de pôle et la direction, en concertation avec tous les échelons de l'organisation et les élus, depuis les réunions de pôle jusqu'aux plus hautes instances impliquant les acteurs régionaux de l'eau (SAGE, CLE...).



L'année 2021 a vu s'étoffer le pôle milieux aquatiques avec l'arrivée en octobre d'une seconde technicienne sur le bassin versant de l'Isac et d'un apprenti. Malgré une acceptation majoritaire des travaux par les riverains, des aléas externes ont entraîné un retard de réalisation.

Suite à la première campagne de test élaborée en 2020, la démarche d'accompagnement des agriculteurs sur le terrain a été améliorée en vue de la préparation de la campagne 2022. Un outil d'enquête pour le diagnostic a été développé. Ces actions renforcent nos partenariats avec les opérateurs agricoles du territoire.

Le volet bocage s'est inscrit dans la continuité des actions de la première année du CTEau, contribuant à l'émergence d'une dynamique territoriale bocagère. En 2021, plus de 2 200 km de linéaires bocagers ainsi que 8 000 arbres isolés et 4 700 ha de bois ont été inventoriés.

Les missions d'accompagnement des collectivités sont nouvelles. En 2021, l'emploi de techniques d'animations participatives (communes, élus et agents) a favorisé l'implication et la définition d'un programme d'actions d'économies d'eau.

Action essentielle à la reconquête de la qualité de l'eau, la sensibilisation des jeunes publics a réuni 16 classes dans le cadre du programme pédagogique sur l'eau et mobilisé 9 structures relais lors du défi citoyen.

L'ensemble de ces actions s'est accompagné de l'affirmation de l'identité du syndicat. Le démarrage de la séquence prospective 2021-22 et le futur site web viennent compléter les temps forts de sa communication.

Calendrier des Comités CTEau en 2021

COTECH Agriculture bocage : 17 novembre 2021

COTECH Milieux aquatiques : 23 novembre 2021

COTECH Collectivités, sensibilisation, communication : 30 novembre 2021

COPIL Bilan 2020-21 et perspectives 2022 : 19 janvier 2022

P. 32-33
SENSIBILISATION

P. 34-35
COMMUNICATION

**PP. 25, 27,
29, 31, 35**
COORDINATION

MILIEUX AQUATIQUES

Poursuite des travaux de restauration du lit mineur démarrés en 2020.

Malgré une acceptation majoritaire des travaux de restauration du lit mineur par les riverains, un retard de réalisation dû à des aléas externes : période de travaux réglementaire contrainte, conditions climatiques, manque de compétences et de connaissance de nos types de travaux par certaines entreprises.



L'année 2021 a vu s'étoffer le pôle milieux aquatiques avec l'arrivée en octobre d'une seconde technicienne sur le bassin versant de l'Isac et d'un apprenti.

Photos : ruisseau du Méguinel avant et après travaux



INVENTAIRES ESPÈCES PROTÉGÉES, INDICATEURS DE SUIVIS

En juillet 2021, une rencontre sur le terrain a été organisée entre le syndicat, la DREAL Pays de la Loire, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et l'EPTB Eaux & Vilaine afin d'échanger sur les inventaires espèces protégées dans le cadre d'un Contrat Territorial Eau.

Un guide est en cours de relecture par les DDTM des 5 départements des Pays de la Loire. Celui-ci a pour objectif de faciliter la prise en compte de la biodiversité dans les CTEau dans une logique de simplification, tout en assurant une prise en compte satisfaisante des enjeux de biodiversité au regard de la réglementation.

Inventaires espèces protégées

Toute action sur l'environnement a un coût à l'instant où elle est appliquée. Il en va aussi pour les actions de restauration. Afin de prévenir ces éventuels préjudices, l'année précédant les travaux de restauration, le syndicat procède à la réalisation d'inventaires réglementaires appelés inventaires IOTA (Installations, Ouvrages, Travaux ou Activités soumis à autorisation). Ces inventaires ont pour but de dresser un état des lieux sur les espèces présentes (végétales et animales) et relever la présence ou non d'espèces protégées sur les secteurs de restauration. Si des espèces protégées sont remarquées, des mesures d'évitements (pouvant aller jusqu'à l'interruption totale ou partielle des travaux) sont appliquées sur les sites concernés.

En 2021, ce sont 32 600 ml qui ont été prospectés pour les travaux à venir en 2022 : le bureau d'étude Biosferenn a réalisé les inventaires sur 10 000 ml (Chère) et 5 300 ml (Don), et le bureau d'étude SCE sur 17 300 ml (Isac).

Indicateurs de suivis des travaux (IPR I2M2 CarHyCe Ligéro) et bancarisation

Afin de mesurer l’efficacité des travaux de restauration sur la qualité de l’eau, le syndicat met en place différents suivis biologiques avant et après la réalisation des travaux. Ces suivis se basent sur différents taxons comme, par exemple, le peuplement piscicole (IPR) et macro-benthique (insectes peuplant le fond des cours d’eau, I2M2). En fonction du nombre d’individus et du nombre d’espèces présentes dans les cours d’eau, une note peut être calculée et témoigne du niveau de qualité biologique de nos cours d’eau à l’endroit où des travaux vont être/ont été réalisés. Idéalement, la note des différents indicateurs est censée s’améliorer dans les années suivant les travaux.

Bilan suivi biologique			
		IPR	I2M2
CHÈRE	Le Néant	Très mauvais	Moyen
	Le Vieux Rochis	X	Bon
DON	La Mare	Très mauvais	Mauvais
	Le Don	Mauvais	Mauvais
	Le Favier	X	Mauvais
	Le Petit Don	Très mauvais	X
ISAC	Beaumont	X	Moyen
	Courgeon	X	Moyen
	Pas Sicard	X	Moyen
	Boutardière	X	Moyen

Sur le cours d’eau du Vieux Rochis (Ercé-en-Lamée, 35), des travaux de restauration du ruisseau ont été réalisés en 2019. Une évaluation du peuplement en macroinvertébrés (I2M2) a été faite avant travaux puis après travaux (2021). L’état mesuré est passé de médiocre à bon.

Les données recueillies sont bancarisées par le syndicat dans la base de données de l’Agence de l’eau.

Sur certains secteurs du bassin versant de l’Isac sont aussi réalisés un protocole CARHYCE (CARactérisation de l’HYdromorphologie des Cours d’Eau) et un suivi Ligéro (indicateur de suivi des zones humides). Cependant, il est important de préciser que les travaux mis en place par le syndicat ont une plus-value certaine mais qui ne peuvent pas ressortir pour différentes raisons externes : modification de pratiques des parcelles attenantes aux secteurs de travaux, actions illégales (arrachages de haies, curage de cours d’eau...) imperméabilisation du bassin versant... L’amélioration de la qualité de l’eau dépend donc aussi de l’ensemble des pratiques existantes sur le bassin versant.

RESTAURATION DE LA MORPHOLOGIE ET DE LA CONTINUITÉ

Sur le territoire du Syndicat Chère Don Isac, la plupart des cours d’eau ont été recalibrés (élargis, approfondis) et rectifiés (linéarisés). Ces travaux réalisés par l’homme entraînent des dysfonctionnements (augmentation des inondations, assecs plus précoces et plus longs).

Le syndicat intervient afin de contribuer à l’amélioration de la ressource en eau (qualité et quantité). Les travaux qui sont mis en œuvre par le pôle milieux aquatiques sont de trois types : la restauration de la végétation et la gestion des embâcles ; la restauration de la forme du lit (la morphologie) ; la restauration de la continuité écologique par des interventions sur les ouvrages (passages busés, ponts...).



Jans. Ruisseau des trente roches (Don), travaux morphologiques



Derval. Ruisseau du Landry, avant/ après travaux



COMMUNICATION

Une campagne de prise de vidéos drones a été lancée sur certains sites avant et après travaux : déplacement de lit à Abbaretz, Puceul et Pierric ; recharge sédimentaire sur Derval, Pierric et Treffieux ; continuité sur Guémené-Penfao et plantes invasives sur Massérac. Une partie de ces vidéos sera réutilisée dans un film plus global sur les travaux hydromorphologiques, qui sera réalisé en 2022.



Ensuite, deux plaquettes de communication ont été réalisées. Une première sur les plans d'eau, permettant de sensibiliser sur l'impact de ces derniers, notamment auprès des particuliers. Cette plaquette est une adaptation de celle déjà réalisée en Ile-et-Vilaine mais adaptée au territoire Chère Don Isac en lien avec l'EPTB Eaux & Vilaine et la DDTM de Loire-Atlantique.

La seconde plaquette est encore en cours de réalisation, elle concerne les travaux hydromorphologiques sur cours d'eau et permettra d'avoir un support de vulgarisation lors des phases de concertation auprès des riverains de cours d'eau concernés par les travaux. Cette plaquette sera finalisée début 2022 et devrait être utilisable sur plusieurs années.

Plus classiquement, le pôle milieux aquatiques a réalisé plusieurs articles de presse ainsi que des articles pour les bulletins communaux et intercommunaux tout au long de cette année 2021.

18 000 MÈTRES LINÉAIRES DE COURS D'EAU RESTAURÉS SUR LES TROIS BASSINS VERSANTS DU SYNDICAT EN 2021

BV CHÈRE

Reliquat 2020

- ruisseau du Pas Guillaume (Pierric, Derval) : remplacement de 2 ouvrages et restauration de la morphologie sur 1 600 ml.

Actions 2021

32 personnes concertées : 31 accords et un refus.

- ruisseau du Néant (Saint-Aubin-des-Châteaux) 2 900 ml et intervention sur les embâcles sur 4000 ml,
- ruisseau de Méguinel (Sion les Mines) 1 200 ml.

Report 2022

Remise en fond de vallée d'une portion du ruisseau du Néant : env. 800 ml.

BV DON

Reliquat 2020

Ruisseau des Trente Roches (Jans) : 800 ml.

Actions 2021

19 personnes concertées : 19 accords.

- ruisseau de la Mare (Erbray) : 1 400 ml,
- ruisseau des Trente roches (Treffieux) : 2 600 ml.

Report 2022

- le Don et ruisseau de Favier (La Chapelle Glain) : 3 300 ml,
- le Don et Ruisseau du Héry (Issé) : 1 000 ml -> travaux en suspens car procédure réglementaire toujours en cours depuis 2018 pour curage illégal du Don.

BV ISAC

Reliquat 2020

- ruisseau de la Cave (Plessé) 555ml.

Actions 2021

27 personnes concertées : 26 accords un refus (593 ml).

- ruisseau de Puceul et 2 affluents (Saffré, Puceul), ruisseau du Pas Sicard et affluents (Nozay et Puceul), 3 000 ml.

Report 2022

- ruisseaux de la Cave et de la Bricaudière (Plessé), de la Boutardière (Abbaretz) et ruisseau de Puceul : environ 4 500 ml.

LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Sur les bassins versants de la Chère, du Don et de l'Isac, les espèces envahissantes animales (ragondin, rat musqué, écrevisse américaine...) et végétales (jussies, myriophylle du Brésil, élodées...) sont nombreuses à coloniser les milieux aquatiques.

Ces espèces, originaires de contrées lointaines, ne sont pas natives de nos écosystèmes aquatiques et leur introduction dans nos cours d'eau et zones humides est source de déséquilibres dans les écosystèmes et de nuisances. En l'absence de prédateurs suffisamment efficaces ou d'autres facteurs de régulation comme les maladies ou le parasitisme (...), ces



Arrachage de la jussie, entreprise Fougère

espèces deviennent envahissantes. Les impacts négatifs induits sont nombreux. Ces plantes peuvent évincer de leur territoire des espèces natives, concurrencer ces espèces dans l'accès à la ressource trophique et être vectrices et porteuses « saines » de maladie ou virus, qui pourraient décimer des espèces proches.

Le syndicat mène la lutte contre certaines de ces espèces exotiques végétales envahissantes par des **campagnes d'arrachage manuel et mécanique** d'herbiers aquatiques. Ces actions sont localisées sur les cours de la Chère, du Don et de l'Isac et sur le réseau de douves des marais de l'Isac.

Comme en 2020, l'effort de lutte a été localisé essentiellement sur l'aval des cours de la Chère, du Don et de l'Isac.

Sur la Chère, suite à la découverte d'une station de Crassule de Helms en 2020 au pied du barrage de Chécheux (Châteaubriant), le syndicat a organisé, comme l'an passé, une matinée collective d'arrachage manuel avec l'EPTB Eau & Vilaine, le Conservatoire National Botanique de Brest et le Conservatoire des Espaces Naturels des Pays de la Loire. Un siphon a également été mis en place sur le trop-plein de la mare d'où la Crassule proviendrait. Il permet de limiter le départ de pousses ou de boutures vers la Chère.

Les opérations d'arrachage manuel menées par l'entreprise Fougère (17) pour le compte du syndicat se sont déroulées de mai à août 2021 sur 18 km sur le cours de la Chère, du Don et de l'Isac et principalement sur la jussie (ponctuellement myriophylle du Brésil et élodées). Les interventions réalisées en régie (techniciens milieux aquatiques, saisonniers jussie)

SYSMA/SIG

Systèmes de Suivi des Milieux Aquatiques

En 2021, le Syndicat Chère Don Isac a adhéré à SYSMA. C'est un outil informatique accessible sur internet conçu et développé par l'EPTB Sèvre Nantaise à partir de 2011. Il a pour objectif de faciliter le suivi des travaux réalisés par les techniciens milieux aquatiques du syndicat et standardiser la production de bilans, etc.

Dans un premier temps, un lourd travail d'harmonisation des données des 3 anciens syndicats a été nécessaire afin de les intégrer à la base de données SYSMA du syndicat. Aujourd'hui, l'intégration des données est finalisée, tous les techniciens milieux aquatiques ont été formés à l'utilisation de SYSMA et un agent a été formé en tant qu'administrateur SYSMA de la structure.

Adhésion service L.A. GéoData

En 2021, le syndicat a adhéré aux services proposés par l'association L.A. GéoData et a accès à des orthophotos de très haute qualité récentes. Le syndicat a aussi accès à différentes données numériques de haute précision sur le département 44 (MNT et points LIDAR), utiles lors de la préparation des différents travaux de restauration portés par le syndicat.

Compte IGN

Le syndicat a aussi créé un compte professionnel sur la plateforme de l'IGN, lui donnant accès à un catalogue de fonds de cartes et de données sous forme de flux qui sont actualisés automatiquement, facilitant le travail sur SIG des agents du syndicat.

INFRACTIONS

Au vu des diverses infractions que le syndicat relève tous les ans sur le territoire, une procédure a été mise en place afin d'améliorer le suivi et la transmission de ces dernières aux services de l'État de Loire-Atlantique et d'Ille-et-Vilaine (DDTM et OFB). Cette procédure se déroule en 3 phases : CONSTATER, INFORMER et SUIVRE. Cette procédure est respectée et suivie par l'ensemble des agents constatant une infraction sur le terrain.

Exemples d'infractions relevées et transmises : pollution par huile de vidange à Nozay ; arasement d'une haie à Erbray ; curage d'un cours d'eau à Fégréac.



Curage illégal

PLANS D'EAU SUR LA MASSE D'EAU DE LA FARINELAIS

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Actions Opérationnel Territorialisé (PAOT) de Loire-Atlantique qui a pour but d'améliorer l'état des masses d'eau du département, les services de l'État ont retenu la masse d'eau de la Farinelais comme l'une des 5 masses d'eau prioritaires sur laquelle une campagne de visite de plans d'eau a été initiée.

En 2021 et 2022, environ 30 plans d'eau sont concernés. L'un des objectifs affichés par les services de l'état est de disposer d'un inventaire des plans d'eau à l'échelle régionale pour estimer leurs impacts cumulés sur les bassins versants.

En 2021, en collaboration avec le syndicat, la DDTM 44 a identifié 21 plans d'eau dont elle souhaitait caractériser le statut juridique et effectuer une visite du site. Un courrier a été envoyé à chaque propriétaire afin qu'ils fournissent les documents administratifs attestant la légalité de leur aménagement, les prévenant également que des agents du service police de l'eau de la DDTM allaient visiter leur(s) plan(s) d'eau.

Cette visite de terrain avait pour principal objectif de vérifier si les plans d'eau sont situés ou non sur un cours d'eau, alimentés par le cours d'eau via une prise d'eau.

Au final, il s'avère que sur les 21 plans d'eau concernés par le plan de contrôle :

- 8 n'ont pas d'existence légale. Mais, n'étant pas sur cours d'eau (situés sur source ou en bordure du cours d'eau), ils n'entrent pas dans le champ d'application de la loi sur l'eau de 1992 et de son décret d'application de 1993 ; ils pourront donc faire l'objet d'une demande de régularisation par les propriétaires auprès des services de l'état,*
- 10 plans d'eau non sur cours d'eau créés après 1993 mais ayant une vocation économique nécessitent de la part du propriétaire un dépôt de dossier Loi sur l'eau,*
- 3 plans d'eau sur cours d'eau ont été créés illégalement dans le lit d'un cours d'eau et sans demande d'autorisation. Les services de l'État vont donc demander aux propriétaires soit la suppression soit la mise en œuvre d'un contournement du plan d'eau. En 2022, le syndicat proposera à ces propriétaires de les accompagner dans cette démarche.*

ont concerné environ 600 ml sur la Chère (Châteaubriant) et 5 km de douves des marais de l'Isac.

Sur les marais de l'Isac, certaines douves présentent un taux d'invasion trop important pour que la jussie y soit arrachée manuellement. Le syndicat a donc fait intervenir l'entreprise « I Marine Solutions » (La Turballe, 44) afin qu'elle l'arrache mécaniquement à l'aide d'une pelleteuse équipée d'une griffe spécialement construite pour l'arrachage de la jussie. Cette dernière est intervenue sur 2,7 km de douves durant la première quinzaine de septembre.

Au total près de 1200 m³ de jussies et de myriophylle du Brésil ont été arrachés cette année. Les plantes arrachées sont stockées en tas sur des parcelles agricoles hors zones humides et lit majeur de cours d'eau. Ces tas sont ensuite chargés dans un épandeur à fumier puis dispersés sur des parcelles agricoles situées hors zone humide et lit majeur de cours d'eau. Ceci afin qu'elles ne soient pas remobilisées lors d'épisodes de crues ou qu'elles s'implantent sur des prairies humides grâce à leur très forte capacité de bouturage.

ÉTUDES

Étude sur la basse Vallée du Don

En 2021, le syndicat a lancé une étude sur la Basse Vallée du Don.

Ce site se situe à l'aval du bassin versant du Don et s'étend sur 5 km à partir de la confluence avec la Vilaine (Massérac, Avessec et Guéméné-Penfao). Comme en témoigne la photo ci-dessous, la jussie (*Ludwigia peploides*) est très présente dans cette zone. Chaque année depuis plus de 20 ans, le syndicat (historiquement Syndicat du Don avant la fusion en 2020) organise des campagnes d'arrachage de la jussie sur ce secteur.



L'étude portée par le syndicat et confiée au bureau d'étude CERESA a pour objectif d'analyser le site et son fonctionnement afin de proposer des aménagements à mettre en place dans le cours du Don en vue d'optimiser l'efficacité des campagnes d'arrachage et contrôler le développement de la jussie dans ce secteur. Les premiers aménagements sont attendus dans le courant de l'année 2023.

Étude ouvrages Liste 2 sur la Chère

L'étude démarrée en 2018 sur les 4 ouvrages du bassin versant de la Chère classés en liste 2 a fait l'objet de quelques précisions.

Cependant le manque de réactivité du bureau d'étude et les évolutions réglementaires en lien avec la loi Climat et Résilience de 2021 nous ont conduits à mettre fin à cette prestation. La décision a également été prise de ne plus faire participer financièrement les propriétaires des moulins à cette étude comme prévu initialement au démarrage de l'étude.

Étude bilan et programmation future sur le BV de la Chère

En 2016 et 2017, le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Chère avait lancé une étude préalable à un contrat multithématiques sur le bassin versant de la Chère.

Un programme d'action 2018 - 2022 avait découlé de cette étude. Il comprenait :

- un volet milieux aquatiques,
- un volet agricole/bocage,
- un volet animation sensibilisation.

Le Syndicat Chère Don Isac a vu le jour le 1^{er} janvier 2020.

À la demande des partenaires financiers, le Contrat territorial de la Chère 2018-2022 a été cassé fin 2019 pour être transformé en Contrat Territorial Eau 2020-2022 et être sur le même calendrier que les bassins versants du Don et de l'Isac. Ce dernier a été signé officiellement en septembre 2020.

Les actions des années 2018 et 2019 ont été mises en œuvre dans « l'ancien contrat de la Chère ».

Les actions des années 2020, 2021 et 2022 sont intégrées dans le « nouveau Contrat Territorial Eau Chère Don Isac ».

Cette étude doit permettre d'établir :

- un bilan technique et financier des actions conduites en 2018 et 2019 sur le volet milieux aquatiques,
- une nouvelle programmation pour le volet milieux aquatiques pour les années 2023, 2024 et 2025 en intégrant les dossiers réglementaires.

C'est le bureau d'étude SCE qui a été retenu pour cette mission démarrée à l'automne 2021 avec une réunion de lancement le 12 octobre.

EXPERTISE/ CONSEILS

Comme tous les ans, les techniciens milieux aquatiques du syndicat restent à disposition des communes, des EPCI mais aussi des agriculteurs et particuliers afin d'apporter leur expertise et les conseiller sur les bonnes pratiques.

Une liste est tenue à jour régulièrement afin de garder l'information. Voici quelques exemples sur l'année 2021 :

- *visite terrain avec le CD44 - échange sur le fonctionnement de la prise d'eau de la coulée de l'étang de Vioreau sur l'Isac,*
- *participation aux expertises terrain de l'État pour la mise à jour du Référentiel Unique Cours d'Eau (RUCE),*
- *accompagnement de riverains pour la création/restauration de mares à Sainte-Anne-sur-Vilaine,*
- *conseil sur la gestion d'embâcles à Marsac-sur-Don, Jans, ...*

Par ailleurs, les agents du syndicat participent à diverses réunions de partenaires, telles que le COPIL Natura 2000 Marais de Vilaine, plans de gestion d'étangs avec les départements, sur des travaux de restauration menés par la fédération de pêche, sur la gestion des marais de l'Isac ... De plus, le syndicat travaille en partenariat avec l'EPTB Eaux & Vilaine sur des secteurs à enjeux inondations (Issé, Châteaubriant, Soudan). Des réunions en commun sont organisées dans les communes concernées afin de présenter aux élus et aux agriculteurs les projets en termes de plantations de haies, restauration des cours d'eau et zones de ralentissement des crues.

COORDINATION

Afin de mener à bien les différentes actions du pôle milieux aquatiques, la responsable assure la coordination de son activité. Cette coordination permet une harmonisation des pratiques et un suivi de la réalisation des actions. Cela se décline en différentes missions : réalisation/suivi des dossiers de subventions, du budget ; participation aux réflexions stratégiques, avis lors de l'élaboration des documents techniques, aide à la prise de décisions ; suivi de certains dossiers stratégiques en lien avec le/la technicien.ne du bassin versant (plans d'eau de la Farinelais, étude de la Chère, étude de la Basse Vallée du Don) ; lien avec les différents partenaires techniques et financiers ; partage d'expérience entre pôles.

AGRICULTURE

Le programme d'actions agricoles du syndicat Chère Don Isac repose sur la mise en œuvre d'une dynamique territoriale d'évolution des systèmes agricoles visant l'amélioration de la qualité de l'eau.

L'année 2021 a permis d'expérimenter sur le terrain la démarche d'accompagnement élaborée en 2020. Suite à cette première campagne de test, la démarche a été réajustée pour la seconde lancée fin 2022 et un outil d'enquête pour le diagnostic (renommé « diagnostic eau et agriculture ») a été développé par le syndicat. Ces nombreuses actions de terrain ont permis de renforcer nos partenariats avec les opérateurs agricoles du territoire.



En 2021, des accompagnements individuels et collectifs ainsi qu'une action de sensibilisation ont été impulsés sur tout le territoire en collaboration avec de nombreux partenaires techniques agricoles.

Photo : journée technique du 19 octobre 2021

23 AGRICULTEURS ENGAGÉS EN 2021

En 2021, 23 exploitations agricoles volontaires ont souhaité s'engager dans un projet d'évolution de leurs pratiques.

Le point de départ de leur projet est la réalisation d'un diagnostic systémique de leur exploitation par un des quatre opérateurs agricoles qui étaient en partenariat avec le syndicat sur ce projet : Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, le GAB 44, le CAP 44 et le Civam 44. L'objectif était de faire émerger des premières pistes de réflexion d'évolution de pratiques.

L'OUTIL DU DIAGNOSTIC SYSTÉMIQUE EAU ET AGRICULTURE

Dans le cadre d'un stage de fin d'étude qui s'est déroulé d'avril à septembre, un outil d'enquête a été développé pour servir de support à la réalisation du diagnostic eau et agriculture. L'intérêt de l'outil est multiple :

- avoir une trame de questions garantissant la réalisation d'un état des lieux complet du système d'exploitation,
- calculer automatiquement les indicateurs et les comparer à des références régionales,
 - décider du format de la restitution des résultats pour favoriser leur appropriation (état des lieux, analyse et plan d'action),
 - préparer l'intégration des agriculteurs dans un groupe d'échange,
 - harmoniser les résultats des différents diagnostics et faciliter leur analyse agrégée.

Ensuite, pour poursuivre ces réflexions, le syndicat a invité les agriculteurs à s'investir dans un groupe d'échange. Deux groupes ont été formés en 2021 sur des thématiques de travail qui ont été dégagées grâce aux diagnostics systémiques. Pour cette première campagne, le programme prévoyait 4 rencontres par groupe d'une demi-journée ou une journée selon les besoins avec l'intervention d'experts pour 3 des 4 rencontres.

Un premier groupe de 11 exploitants a travaillé sur la réduction des risques de transfert de polluants. Les réflexions ont porté sur la connaissance du sol pour limiter les transferts par ruissellement ou lessivage et améliorer la fertilité avec le GAB 44, la gestion durable des haies avec une animatrice du syndicat et la valorisation des effluents d'élevage avec la Chambre d'agriculture. Un deuxième groupe de 10 exploitations s'est penché sur l'amélioration de l'autonomie protéique et la réduction de la dépendance aux intrants avec le GAB 44, la

Chambre d'agriculture et le Civam 44, avec un focus sur le pâturage. Deux agriculteurs n'ont pas donné suite au diagnostic, étant déjà très avancés dans l'évolution de leur système. La participation a oscillé de 50 % à 75 % pour les rencontres programmées en 2021 (le premier groupe s'est réuni deux fois, et

le second une fois). Les autres rencontres ont été programmées pour 2022.

Un bilan individuel est prévu en 2022 à la suite des rencontres pour faire le point sur l'avancée des réflexions ou la mise en place des premiers changements.

UNE DÉMARCHE RÉAJUSTÉE

Pour la seconde campagne de mobilisation, lancée fin 2021, l'objectif était d'atteindre 67 diagnostics recentrés sur les zones prioritaires du contrat territorial.

Pour répondre à cet objectif, le syndicat a retenu la Chambre d'agriculture comme prestataire principal dans le cadre d'un appel d'offre. La démarche réajustée repose sur 5 phases individuelles et 1 phase collective (figure ci-contre) :

Après un premier contact téléphonique, l'animateur du syndicat réalise un pré-diagnostic auprès de l'agriculteur. L'objectif est de présenter le projet, échanger sur la qualité d'eau et mener un entretien « freins aux changements » pour mieux cerner l'exploitation et tenter d'identifier des premières pistes d'évolution.

L'équipe de la Chambre d'agriculture, composée d'un conseiller en entreprise, d'une conseillère en agronomie et d'un géomaticien, réalise ensuite un diagnostic global du système dans son environnement à partir de l'outil d'enquête développé par le syndicat. Cet état des lieux complet prend en compte les volets humains, économiques, techniques et environnementaux. C'est le moment pour l'exploitant de prendre du recul sur son système, son fonctionnement, l'adéquation avec ses valeurs... En parallèle, les cartes étant un excellent support aux discussions, une cartographie du parcellaire est réalisée pour identifier les parcelles à enjeu « eau » (risque de ruissellement, lessivage et zones humides).

Puis vient la phase de co-construction d'un plan d'action pour l'évolution des pratiques, adapté à l'exploitation et à son pilote. Il doit être validé par l'exploitant.

Enfin, pour poursuivre les réflexions et mettre en œuvre les actions définies, le syndicat propose aux agriculteurs de participer à des groupes d'échanges thématiques. Ces derniers sont organisés par l'animateur agricole du syndicat. Sur une exploitation, les groupes se réunissent environ 5 fois dans l'année avec l'intervention d'experts de différents organismes.

En 2021, le démarchage ayant débuté dès la mi-novembre, une dizaine d'agriculteurs ont été rencontrés dans le cadre des pré-diagnostic.

SENSIBILISATION : JOURNÉE TECHNIQUE

Autre temps fort de l'année, une journée technique co-pilotée syndicat-atlantique'eau s'est tenue le 19 octobre. Des techniques alternatives aux produits phytosanitaires pour détruire les couverts intermédiaires ont été présentées et discutées.

Une vingtaine de participants se sont déplacés, dont 15 agriculteurs.

La démarche Eau & Agriculture



COORDINATION

Les actions agricoles du syndicat, assurées par son animateur agricole, sont coordonnées par le responsable du pôle : élaboration et participation aux réflexions sur les questions d'ordres stratégiques en lien avec l'agriculture ; relecture, avis et appui dans l'élaboration de documents techniques, réflexion concertée et aide à la prise de décision ; centralisation et supervision des demandes d'aides financières, élaboration du budget ; garant de la stratégie de territoire et de la cohérence des actions ; assure la transversalité avec les autres pôles. Véritable projet transversal, le programme agricole s'inscrit dans une logique territoriale de réduction des pressions sur les milieux, pour une eau de qualité accessible pour tous.

BOCAGE

Le volet bocage s'inscrit dans la continuité des actions de la première année du contrat de territoire.

Il s'articule autour de 3 grandes thématiques : restaurer les haies bocagères, accompagner la préservation des éléments bocagers et contribuer à l'émergence d'une dynamique territoriale bocagère.

Ces axes sont menés de front par une équipe ayant évolué début 2021 et toujours en interaction avec les autres pôles et les thématiques portées par le syndicat. Le fil conducteur : aller vers la résilience du territoire, la pérennisation de la ressource bocagère et donc la préservation de la ressource en eau.



Plus de 2 200 km de linéaires bocagers ainsi que 8 000 arbres isolés et 4 700 ha de bois ont été inventoriés en 2021.

Photo : allée de haies anciennes, Fay de Bretagne

RESTAURATION DU BOCAGE / LES PLANTATIONS

Le début d'année 2021 a été consacré à la finalisation des plantations de l'hiver 2020-2021.

Ce sont 20 bénéficiaires qui ont été accompagnés dans leurs projets de plantations. Ce qui représente 6,5 km de nouveaux linéaires de haies plantés. Une attention particulière a été portée sur les caractéristiques des plants bocagers, dont la majorité est cultivée en agriculture biologique, labellisée Végétal Local et issue d'une commune du territoire.

La concertation pour la campagne de plantations 2021-2022 s'est tenue sous différentes formes : réunions communales, rencontres individuelles, rencontres en binôme avec des collègues du pôle milieux aquatiques, appuyées par différents moyens de communication (articles dans les bulletins communaux, site internet du syndicat, flyer).

Pour la campagne de plantations 2021-2022, sept entreprises et associations ont été retenues pour assurer la réalisation des chantiers de plantations : talutage, fourniture

des plants, plantations, pose des protections et du paillage. La préparation du sol est réalisée par les bénéficiaires, avant le passage de la charrue forestière pour les linéaires à implanter sur talus.



Talutage à la charrue forestière

À noter, la mise en œuvre d'une expérimentation avec l'utilisation de bois déchiqueté d'origine bocagère et locale pour pailler les jeunes plants sur un secteur test.

INVENTAIRES BOCAGERS, DIAGNOSTICS ET MESURES DE PROTECTION

La campagne d'inventaires bocagers initiée en 2020 s'est poursuivie en 2021 pour 10 communes : Conquereuil, Fégréac, Grand-Auverné, Guémené-Penfao, Jans, Lusanger, Marsac-sur-Don, Moisdon-la-Rivière, Pierric, Saint-Vincent-des-Landes.

Les opérations ont été encadrées et animées par les animatrices bocage afin que le syndicat soit garant du respect du cahier des charges élaboré par le SAGE Vilaine et du bon déroulé général.

Les opérations ont abouti à la cartographie des éléments bocagers puis au diagnostic du bocage de chaque commune mettant en valeur les enjeux spécifiques de celui-ci. Un important travail de concertation a été réalisé, grâce à l'accompagnement de Groupe Communaux Bocage composés d'une diversité d'acteurs (élus, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, naturalistes, randonneurs...), afin d'aboutir collectivement à la définition de mesures de protection du bocage. Celles-ci s'appuient sur l'outil règlementaire «Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages» de 2016 et la doctrine «Éviter Réduire Compenser» de 2012.

Ces mesures ont pour finalité d'être intégrées au PLU local ou intercommunal et devenir opposables au tiers. Le bureau d'étude ENVOLIS, retenu pour la seconde campagne (2021-2022) à l'issue d'un appel d'offres, a pu développer une nouvelle fois son expertise pour 10 nouvelles collectivités dont un EPCI (Pays de Blain Communauté).



Réunion du Groupe Communal Bocage à Saint-Vincent-des-Landes

DYNAMIQUE BOCAGÈRE ET SENSIBILISATION

Les élèves des établissements scolaires agricoles (CFPPA de Nozay, ISSAT de Redon et Lycée St-Clair de Derval) ont été accompagnés via des interventions en classe et sur le terrain.

Ces interventions ont eu lieu préférentiellement en binôme avec un technicien milieux aquatiques pour développer une approche transversale des enjeux et des problématiques, car les bénéficiaires de ces ateliers sont les agriculteur·trice·s de demain.



Échanges autour d'un site de travaux

ENTRETIEN DES JEUNES HAIES

Pour respecter les engagements qui avaient été pris par le Syndicat du Don auprès des bénéficiaires ayant planté des haies avant la fusion des syndicats, une campagne d'entretien a été réalisée par deux associations : l'ACPM et Accès Réagis. Ce sont 20 km de jeunes haies qui ont été entretenues.

COORDINATION

Le panel d'actions bocage est assuré par une équipe d'animatrices bocage et un responsable de pôle qui en assure la coordination et participe à la synergie des forces pour le bon déroulé du programme : élaboration et participation aux réflexions stratégiques des thèmes et activités en lien avec le bocage ; relecture, avis et conseils dans l'élaboration de documents techniques, aide à la prise de décision ; centralisation et supervision des demandes de subvention, élaboration du budget ; garant de la stratégie de territoire et de la cohérence des actions, liens privilégiés avec les partenaires financiers ; participe à la transversalité avec les autres pôles. La réussite du programme nécessite du dialogue entre acteurs et une proximité avec le territoire.

COLLECTIVITÉS

Les missions d'accompagnement des collectivités sont nouvelles.

Elles se déclinent en 3 volets : l'urbanisme avec l'accompagnement de projets et l'apport de connaissances ; l'assainissement pour faire le lien entre installations et qualité des milieux récepteurs ; les économies d'eau dans le contexte d'une adaptation à des sécheresses de plus en plus fortes.

De par la nécessité de créer des ponts vers d'autres compétences sur tous ces sujets, le développement de la transversalité est un enjeu majeur pour ces missions.

La mise en œuvre de cette transversalité représente un chantier de longue haleine pour créer du lien entre des domaines politiques qui n'ont pas l'habitude d'échanger entre eux et s'accorder sur les points de débats.



L'emploi de techniques d'animations participatives a favorisé l'implication des acteurs concernés comme dans le cas des communes, élus et agents, dans la définition d'un programme d'actions d'économies d'eau sur les espaces verts et les terrains de sport.

URBANISME

L'intérêt d'une implication du syndicat le plus en amont des projets se révèle progressivement. L'expertise du syndicat est reconnue, ainsi que son rôle de facilitateur avec des propositions de solutions innovantes.

En étant identifié sur un profil similaire à une Personne Publique Associée (PPA), le syndicat est sollicité pour donner un avis sur des procédures d'urbanisme. L'animateur territorial a ainsi formulé 6 avis et participé à toutes les réunions de travail correspondantes. Il a aussi réalisé une veille des procédures d'enquêtes publiques se déroulant sur le territoire et a ainsi rédigé 4 autres avis en collaboration avec ses collègues : carrière de Guémené, usine d'enrobé à Puceul... En parallèle, l'animateur a poursuivi la mise à jour de l'inventaire des zones humides sur 4 communes en relation étroite avec les communes concernées.

De plus, dans une approche basée sur la co-construction, le syndicat a cherché à être associé aux projets en amont. L'enjeu est de permettre une meilleure prise en compte des problématiques de l'eau en les intégrant de manière systémique, enrichissant ainsi la définition du projet. Cela permet de renforcer sa validité et de ne pas être remis en cause lors des phases finales de

concertation. Ce fut ainsi le cas à 3 occasions comme celui du lotissement du Rocher à Saffré dans le but d'aborder la gestion de l'eau de manière innovante avec les opérateurs : gestion intégrée des eaux pluviales, valorisation d'une zone humide...

Pour favoriser la prise en compte des enjeux de l'eau par les élus, des ateliers territoriaux ont été conçus. La formation des élus représente un levier d'action important. Pour faciliter la participation mais aussi la compréhension des enjeux, des techniques d'animations participatives ont été employées sur des sessions réduites pour des groupes modestes (8-12 personnes). De l'animation ludopédagogique permet de faciliter les interactions et le développement d'expériences.

Des échanges autour du vécu des participants permettent de répondre à leurs questionnements en apportant des solutions ciblées et réalisables. Après un temps important de mobilisation des élus du territoire, ces ateliers ont commencé en décembre 2021.

ASSAINISSEMENT

Le Syndicat Chère Don Isac mobilise les partenaires de l'assainissement autour des enjeux de la qualité de l'eau identifiés sur le territoire.

Les données de la qualité de l'eau produites et recueillies en 2020 ont mis en évidence des pressions liées aux rejets d'assainissement sur certaines masses d'eau. L'animateur a poursuivi la récolte de données avec de nombreux relevés de terrain pour préciser et confirmer les dégradations exercées par certaines installations collectives ou industrielles. Un stage a été préparé pour mettre en place une méthodologie permettant de mieux préciser sur tout le territoire l'acceptabilité des milieux récepteurs aux rejets d'assainissement. Même si ce stage n'a pu se réaliser, plusieurs échanges ont eu lieu avec les partenaires techniques pour engager ce travail. L'Agence de l'eau, le Département de la Loire-Atlantique, la DDTM, la DREAL, la DDPP et l'OFB ont été sollicités lors de 2 rencontres dans le but de partager les enjeux et de valider une méthodologie de travail. La 2^e rencontre en octobre a même eu lieu sur le terrain à Châteaubriant sur la Chère. Ces échanges ont permis d'établir des liens entre les disciplines

du petit et du grand cycle de l'eau et de mobiliser autour de l'amélioration de la qualité de l'eau des masses d'eau sur certains paramètres spécifiques.

Dans cet esprit, l'animateur a cherché à sensibiliser les communes sur cette problématique lors de la modification de documents d'urbanisme. Il a ainsi été indiqué aux collectivités concernées la nécessité de prendre en compte les capacités des cours d'eau à recevoir de nouveaux effluents dans le cadre d'orientations de développement.

De plus, dans la continuité des travaux engagés au niveau de l'urbanisme et des économies d'eau, du référencement a été mené dans le domaine de l'assainissement des eaux pluviales et plus particulièrement sur la gestion intégrée des eaux pluviales. À partir de nombreuses ressources techniques, l'animateur a cherché à sensibiliser les différents interlocuteurs de la pertinence de mettre en œuvre des techniques alternatives permettant une infiltration des eaux de pluie au plus près et ainsi faire évoluer le système du tout tuyau.

ÉCONOMIE D'EAU

À l'instar des autres volets, des techniques d'animations participatives ont été utilisées pour mobiliser les communes sur les économies d'eau.

L'animateur a été formé sur ces techniques et les a immédiatement déployées en organisant un travail de construction avec les communes et les services de l'État. Deux rencontres ont été organisées au 2^e semestre avec des élus et agents. Une première créative sur l'identification de pistes de travail et une autre opérationnelle sur la définition d'actions. Cette organisation a rencontré un franc succès puisqu'il a fallu refuser des personnes pour le bon déroulement de ces animations. Un partenariat s'est aussi créé pour un pilotage collectif entre le syndicat, la DDTM et le CEREMA. Les solutions identifiées ont été très larges et vont au-delà d'une question matérielle : organisation de l'espace public par l'urbanisation, sensibilisation des habitants... Autant de solutions qui ont été précisées dans un ensemble de fiches actions qui sera diffusé dans toutes les communes et EPCI du territoire en 2022 et qui servira de point de départ à la mise en place de ces actions.

L'animateur a poursuivi le suivi de la situation hydrologique pour alerter sur les évolutions problématiques. Il a informé les communes de l'application des arrêtés cadres sécheresse, de Loire-Atlantique et d'Ille-et-Vilaine, et des niveaux de restrictions. Il a participé aussi aux comités sécheresse.

COORDINATION

En interne, des échanges sont organisés sur plusieurs entrées : pour des avis sur des consultations publiques ou des groupes de travail thématiques comme celui portant sur la sécheresse.

Cette transversalité est aussi mise en œuvre autant que possible en externe entre établissements pour établir des liens entre les politiques de l'eau et les autres politiques territoriales. L'objectif est de mettre en place des synergies par une approche systémique afin d'améliorer l'efficacité des politiques locales.

Au vu de résultats encourageants, cette méthode de travail collaboratif serait à renforcer sur le territoire.

SENSIBILISATION

Les actions de sensibilisation sont essentielles à la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Pour répondre aux enjeux de l'eau, il est nécessaire d'expliquer, de mobiliser et de transmettre. Le syndicat mène donc des actions de sensibilisation à destination de différents publics. Ces actions peuvent être ponctuelles ou s'inscrire dans un programme.



En 2021, seconde année du programme, 16 classes se sont inscrites pour participer au programme pédagogique sur l'eau.



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE SUR L'EAU

(Année scolaire 2021-2022)

Suite au bilan de la 1^{ère} année, le contenu du programme a été légèrement modifié pour répondre aux retours des enseignants et des associations intervenantes : CPIE Val de Vilaine, Bretagne Vivante 44.

Les objectifs principaux du programme sont de sensibiliser aux enjeux de l'eau à l'échelle d'un bassin versant, de comprendre le fonctionnement d'un bassin versant, de prendre conscience de l'impact de l'homme sur son environnement et découvrir son lieu de vie proche.

Le programme est ouvert aux classes de CM1-CM2. Les classes ont le choix entre 3 thématiques :

- « **Aux arbres citoyens** » (eau & bocage),
- « **Eau bicycles** » (cycle eau domestique),
- « **1000 lieux humides** » (cours d'eau et zones humides).

À l'automne 2021, une réunion de présentation a été faite auprès des 16 classes participantes. Le programme d'animation se déroule sur 4 séances de janvier à juin 2022.

Nom de l'école	Commune	Thématique
École René Guy Cadou	Châteaubriant	AUX ARBRES CITOYENS
École Sainte-Anne	Erbray	
Ecole Écol'eau	La Chevallerai	
École Lucie Aubrac	Saint-Vincent-des-Landes	
École René Guy Cadou	Châteaubriant	1000 LIEUX HUMIDES
École Notre Dame	Saint-Vincent-des-Landes	
École Sainte Marie	Derval	EAU BICYCLES
École Jacques Prevert	Saffré	
École Sainte-Philomène	Saint-Omer-de-Blain	
École Sainte-Anne	Grand-Fougeray	



Ce programme est gratuit pour les écoles car financé dans le cadre du Contrat Territorial Eau par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Pays de la Loire, la Région Bretagne et le syndicat.

*Chiffres clés : 350 élèves,
9 communes, 10 écoles, 16 classes,
75 séances d'animations.*

DÉFI CITOYEN : DES FOYERS ACTIFS POUR LA QUALITÉ DE L'EAU

Un programme initial à destination des familles reposant sur 4 entrées.

L'objectif principal était de former des structures sociales et culturelles relais du territoire à l'accompagnement des foyers sur quatre volets : les pratiques à la maison, les pratiques dans leur jardin et leur potager, les modes de consommation et les pratiques agricoles favorables à la qualité de l'eau, le regard citoyen sur son territoire et la gestion de la qualité de l'eau. Un objectif double : sensibiliser et permettre au public accompagné de partager les bonnes pratiques à d'autres citoyens du bassin versant.

Face au manque d'associations à destination des familles et avec l'appui en prestation du GAB44, 9 structures associatives s'engagent sur ce projet citoyen : l'ALJC, l'ESAT-les Ateliers de la Mée, GEM l'Étoile Filante, l'UFCV et le Foyer Ehrétia toutes les cinq à Châteaubriant puis l'ARCEL à Saint-Aubin-des-Châteaux, le FJT l'Odyssée à Nozay et Osons Ici et Maintenant ainsi que l'UFCV à Guéméné-Penfao.

UN BILAN NUANCÉ

Si certaines associations se sont révélées très motrices dans l'animation du défi, la majorité des structures éprouvent des difficultés à mobiliser leur public. Le manque d'adhésion des participants et le renouvellement du public dans les structures relais ne permet pas d'associer et de conserver la cible visée sur un semestre entier. La troisième période de confinement et de restrictions sanitaires a particulièrement compliqué l'organisation d'activités de sensibilisation en groupe. Le manque de transmission possible des bonnes pratiques du public accompagné vers un public tiers interroge l'efficacité du dispositif sur les objectifs initiaux de qualité de l'eau. Afin de réfléchir à un dispositif plus efficient et d'affiner la stratégie de cet accompagnement, le projet est mis en pause jusqu'à 2024.



Chiffres clés : 191 participants, 14 jours d'animations pour 9 structures relais.

COMMUNICATION

Après la définition en 2020 de sa stratégie de communication et l'adoption d'un régime de micro-actions dans le contexte de la fusion, les faits marquants de la communication du Syndicat Chère Don Isac en 2021 sont :

la création et la diffusion de son logotype ; la formalisation de sa raison d'être, son ADN, ce pourquoi nous existons ; la journée mondiale de l'eau, l'événement annuel du syndicat à destination de tous les publics ; une forte couverture presse locale ; l'interaction communes/équipe, pour une communication au plus près des actions et du terrain.



En plus de l'affirmation de son identité visuelle, le démarrage de la séquence prospective 2021-22 et le futur site web viennent compléter les temps forts de la communication en 2021.

IDENTITÉ VISUELLE

L'arrivée du logotype est un moment important dans la vie de toute organisation.

RAISON D'ÊTRE

L'EAU VECUE PAR TOUS SUR LE TERRITOIRE

« Nous existons pour assurer la durabilité et la résilience des activités humaines en vue de préserver l'eau, notre ressource vitale.

Pour cela, nous créons une dynamique collective de proximité afin de travailler solidairement avec tous les acteurs du territoire à la réussite de cet objectif. Ainsi nous parviendrons à une véritable culture commune de l'eau. »

Exprimée conjointement par les élus et l'équipe, lors d'ateliers participatifs successifs, la raison d'être du syndicat (ou son ADN), a permis de bâtir un socle intangible d'orientations communes et partageables. Elle est comme une sorte de boussole pour les équipes en place aujourd'hui et demain.



Avancer et agir ensemble dans un fort contexte d'incertitude pour la reconquête de la qualité de l'eau et l'adaptation au changement climatique : c'est la force du Syndicat Chère Don Isac.

Son logotype s'inscrit dans des valeurs montantes nouant histoire, coopération, résilience, pluralité de la parole et vision commune.

C'est le fruit d'une réflexion rationnelle et mesurée tout autant qu'un acte de création qui agit sur ceux qui le découvrent et l'utilisent.

Il évoque un principe d'action : une communication frugale dans un contexte de fortes transformations sociétales et environnementales.

Son design graphique illustre les composantes essentielles de l'organisation : son nom, sa géographie, ses 3 cours d'eaux principaux, affluents de la Vilaine, son territoire réel, sa bulle, symbole de la parole de l'eau, et son projet, plus grand que la somme de toutes ses actions.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

En 2021, les résultats satisfont aux orientations fixées en 2020 par les élus.

Il s'agissait entre autre de développer des méthodes et outils de collaboration interne et de favoriser la montée en compétence de l'équipe (*design thinking*, projet par enjeux), de développer une culture de la proximité (via les élus référents, les services de communication des EPCI, via l'équipe sur le terrain et les relations avec la presse locale) et d'intégrer la communication dans une stratégie plus systémique de transformation par l'amont (via la prospective).

Il faut également relever l'intégration de la stratégie design et communication et du financement du poste de chargé de mission prospective et communication dans le projet de transformation par l'amont soutenu à 50 % par l'AELB : « innovation dans les contrats territoriaux ».

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

L'édition 2021, première du nom, se voulait l'occasion de privilégier les liens avec l'ensemble des principaux acteurs du syndicat et en priorité les élus du territoire. L'équipe a accueilli les participants le matin et l'après-midi, à Jans puis à Puceul. Outre les aspects pédagogiques et informatifs, les participants ont majoritairement relevé la qualité des explications et la nécessité de comprendre le rôle essentiel de l'eau dans l'écosystème territorial.

DES VIDÉOS POUR TÉMOIGNER, SENSIBILISER, PARTAGER

À l'occasion de ces visites nous avons demandé aux participant.e.s de répondre à trois questions en lien avec la thématique 2021. (vidéos visibles sur le site du syndicat).

NOUVEAU SITE WEB

Le syndicat a confié fin 2021 le soin à l'agence Com6 interactive de concevoir collaborativement le nouveau site du syndicat.

Le projet de création du site internet du syndicat est de ce fait piloté par le bureau du syndicat qui a validé la production et les orientations graphiques du comité technique, composé de l'ensemble des agents.

Dans le cadre de la création du site internet du syndicat, des premiers ateliers de réflexion ont été menés autour de l'identité de la structure. À la suite de ce premier travail, un second a été enclenché autour de l'utilisateur et ses besoins. L'objectif affiché en 2022 ? Replacer l'utilisateur au cœur de la construction du site et proposer un outil qui réponde efficacement aux besoins exprimés.

À noter aussi une bonne progression en parallèle de la fréquentation du site web (transitoire) développé en interne dans le cadre des micros-actions : de 3 169 visites uniques en janvier 2021 à 6 099 visites uniques en janvier 2022.

PROSPECTIVE 2021-22

Intitulé « Imaginer » le premier des ateliers a rassemblé une cinquantaine de participants le 20 octobre 2021 à Guémené-Penfao.

La prospective du syndicat a pour objectif de partager des axes d'innovation et de cohésion dans la politique territoriale de l'eau. Le défi est de taille, puisque c'est la reconquête du bon état de nos rivières, aussi bien sous les aspects qualitatifs que quantitatifs, par des actions portant sur la restauration de la fonctionnalité des cours d'eau, la reconstitution du bocage, l'appui à l'évolution des pratiques et systèmes agricoles, ainsi que l'accompagnement des collectivités sur ces enjeux, tout en sensibilisant le public le plus largement possible.

En 2021-22, trois sujets concrets font l'objet de 5 ateliers de prospective :

- Eau et urbanisme
- Filière bois bocage
- Solidarité financière

Notre projet de prospective bénéficie (hors CTEau 2020-22) du soutien financier « appel à innovation dans le cadre des contrats Eaux territoriaux » de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

COORDINATION

FACILITER LA GESTION DES PROJETS

L'un des objectifs du chargé de communication consiste à faciliter au quotidien la réussite des actions de communication, que tout membre de l'équipe est amené à porter en tant que « chef de projet ». Pour cela, il a été mis en place une fiche « projet de communication » permettant, à partir de l'identification des enjeux (irréversibilité, jamais fait avant...) d'avertir la direction, et d'estimer le degré de validation des projets à divers échelons de responsabilité (de l'opérationnel au stratégique). Cette facilitation libère du temps tout autant qu'elle engage, et permet d'estimer au mieux la valeur ajoutée du projet pour l'organisation.

CTEAU 2020-22

PLAN DE FINANCEMENT 2021

Des actions du CTEau (hors postes)



26 %

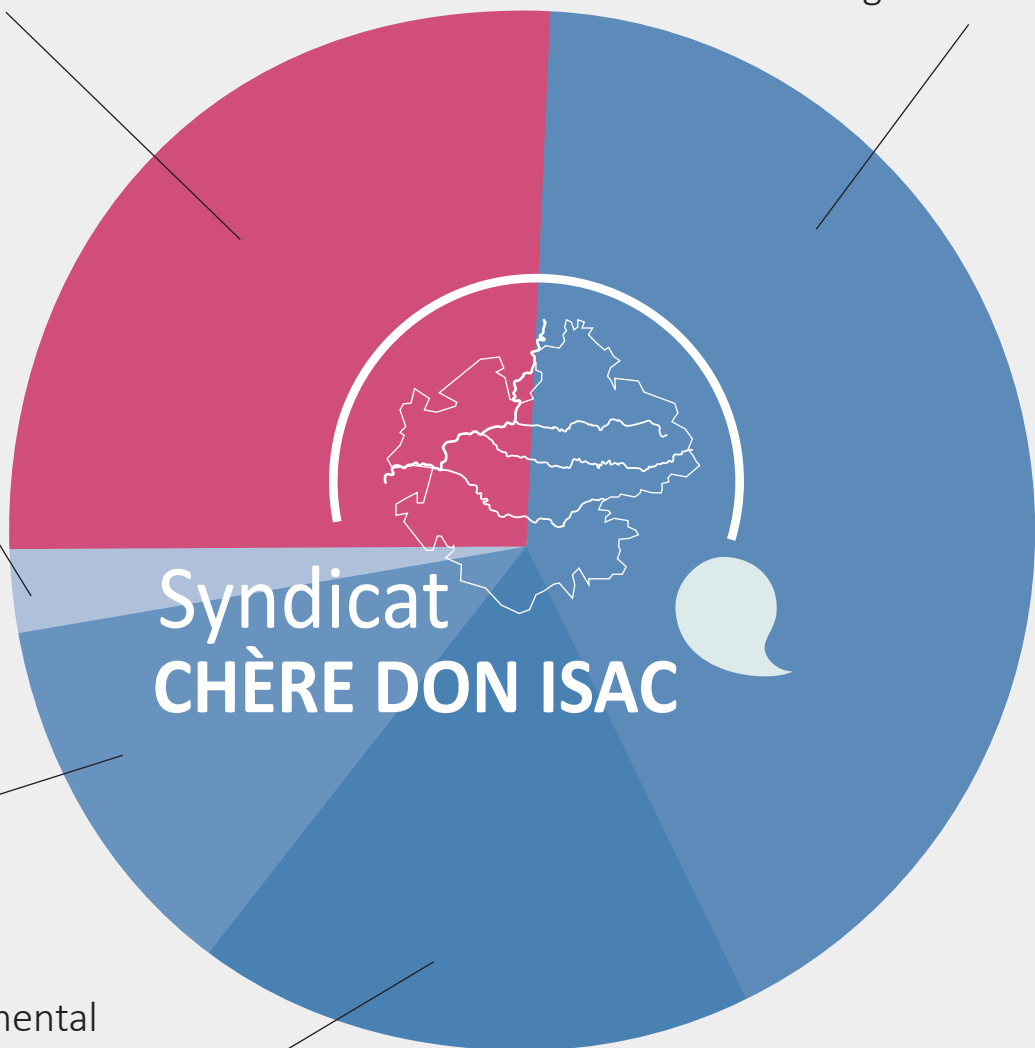
Syndicat Chère Don Isac



43 %

Agence de l'eau

3 %
Tiers
(communes,
agriculteurs)



Syndicat
CHÈRE DON ISAC



11 %

Conseil Départemental
Loire-Atlantique



17 %

Conseil Régional Pays de la Loire

Pour l'atteinte du bon état
écologique de nos rivières et
l'adaptation au changement
climatique.



Le Département d'Ille-et-Vilaine n'a pas été sollicité en 2021 au
vu de la localisation des travaux.



La Région Bretagne finance des postes et non les actions.

DÉPENSES RÉALISÉES

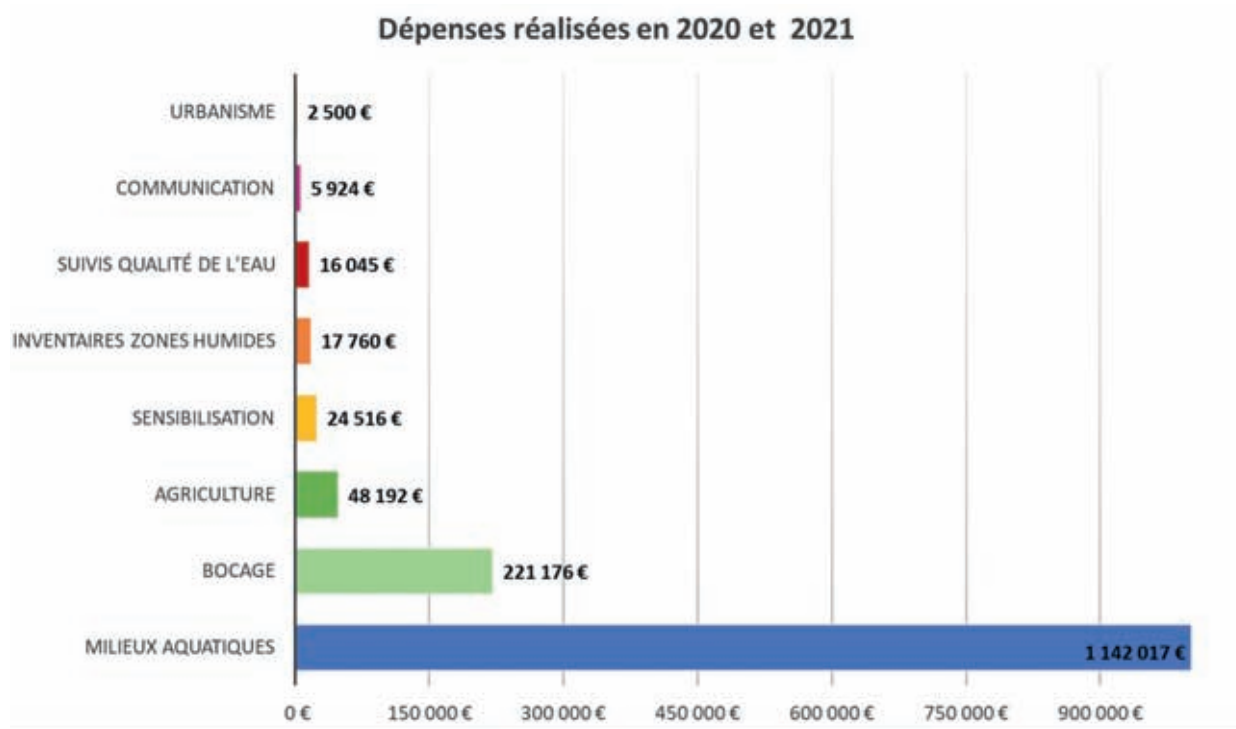
2021, 2^e année du contrat, continuité du programme démarré en 2020

Le graphique ci-dessous représente les dépenses réalisées (TTC) en 2020 et 2021 (1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2021).

Certaines actions ont démarré en 2020 et ne se sont terminées qu'en 2021. De même, certaines actions de 2021 ne se termineront qu'en 2022.

Ainsi, le syndicat a engagé financièrement plus de 75 % des actions inscrites au contrat pour la période 2020 et 2021 avec un taux de réalisation financière d'environ 53 %. Les actions « milieux aquatiques » restent le volet le plus important du syndicat. Il représente plus de 76 % des actions du syndicat. Une grande partie concerne la restauration du lit mineur des cours d'eau. Le second volet est le bocage avec essentiellement les plantations bocagères et les inventaires bocagers. Le volet agricole concerne surtout les diagnostics individuels d'exploitation proposés aux agriculteurs.

Certaines actions apparaissent peu ou pas dans le bilan financier car elles nécessitent beaucoup de temps d'ingénierie (en interne) mais peu ou pas de prestations extérieures. Ce sont notamment toutes les actions en lien avec l'accompagnement des collectivités : formation des élus, assainissement, économies d'eau...



Les postes sont financés (11 ETP) à 60 % par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. La Région Bretagne finance une partie des postes (27 600 €/an qui équivaut aux anciens postes du syndicat de la Chère). La Région Pays de la Loire finance la coordination du contrat (16 000 €/an).

Total actions réalisées par le Syndicat Chère Don Isac : 1 478 130 € TTC

➤ *Annexe 6 : tableau détaillé des dépenses réalisées 2020-21*

BUDGET 2021

FONCTIONNEMENT	CA 2021
Dépenses de fonctionnement	1 191 134 €
Charges de personnel et frais assimilés	607 916 €
Charges générales	124 580 €
Prestations*	341 780 €
Autres charges de gestion courante	43 676 €
Charges financières	3 403 €
Charges exceptionnelles	218 €
<i>Opérations d'ordre de transfert entre section</i>	69 560 €
Recettes de fonctionnement	1 302 090 €
Participations des EPCI	790 000 €
Subventions (AE, CR PDL, CD 44, CR BZH)	490 957 €
Remboursement rémunérations personnel, SS et prévoyance	8 582 €
Produits de services	7 354 €
Autres produits	5 072 €
Produits exceptionnels	125 €
Excédent de fonctionnement	110 956 €

* Inventaires bocagers, plantations bocagères, inventaire zones humides, programme pédagogique, suivi qualité

INVESTISSEMENT	CA 2021
Dépenses d'investissement	492 099 €
Actions milieux aquatiques (travaux, études...)	478 862 €
Matériel de bureau et matériel informatique, mobilier	9 743 €
Remboursement emprunts	3 494 €
Recettes d'investissement	1 549 179 €
Subventions Prog actions (AE, CR PDL, CD 44, CR BZH)	382 465 €
Emprunts	909 500 €
Fonds Compensation TVA	187 654 €
<i>Opérations d'ordre de transfert entre section</i>	69 560 €
Résultat d'Investissement	1 057 080 €

ANALYSE, BILAN, PERSPECTIVES

Michelle Darabi, directrice du Syndicat Chère Don Isac

Fin 2021, nous sommes déjà sur un bilan à 2 ans de la fusion et du CTEau et l'année 2022 s'annonce très importante pour le Syndicat Chère Don Isac, avec la préparation du futur CTEau 2023-2025.

Les deux premières années du CTEau 2020-2021 auront été très intenses et productives, malgré les aléas liés aux contextes externes et internes.

Les résultats du Syndicat Chère Don Isac sont probants et démontrent un bel envol de cette jeune structure au service du territoire Chère Don Isac, d'autant plus pour accomplir des missions basées à 80 % sur le volontariat des acteurs du territoire et financées à 20 % environ, par nos 8 intercommunalités membres, grâce au concours financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, des Régions Pays de la Loire et Bretagne, des Départements de la Loire-Atlantique et Ille-et-Vilaine.

Voici quelques indicateurs pour l'année 2021 :

- taux d'acceptation des travaux en milieux aquatiques par les riverains : 90 %,
- 18 km de travaux de restauration des rivières,
- 10 inventaires bocagers sur le territoire,
- 6,5 km de haies plantées,
- 23 diagnostics agricoles,
- 16 classes sensibilisées à la préservation de l'eau et du bocage,
- 191 participants au Défi Citoyen,
- un site internet transitoire, avant la nouvelle formule complète.

Ces résultats collectifs chiffrés ne sont pas suffisants pour comprendre toute l'énergie déployée par nos richesses humaines qui interagissent au sein du Syndicat Chère Don Isac : élus, équipe, partenaires techniques et financiers.

Des actions de coordination nécessaires à la bonne réalisation des actions ont été mises en exergue dans le rapport (fil rouge de cette édition).

Les fondations, les racines du Syndicat Chère Don Isac sont désormais bien ancrées, même si certains aspects restent à consolider en 2022 : construction de valeurs communes, vision politique collective, cohésion d'équipe malgré les mouvements de personnel, mobilisation des acteurs du territoire et en priorité, encore plus, les 8 EPCI membres du Syndicat Chère Don Isac...

INTERVIEW

Hervé Ponthieux, Coordonnateur de projets territoriaux à l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, Délégation Maine Loire Océan porte un regard global sur le premier contrat eau du bassin Chère Don Isac.

« Les deux premières années du contrat ont été marquées en particulier, par la mise en place du syndicat et l'apprentissage du travail en commun, et par la Covid et ses répercussions sur le travail des agents.

De l'apprentissage à la décision commune

En préparant la fusion, les élus, ont appris à se connaître et à décider ensemble. Depuis le début du contrat, ils apprennent à travailler ensemble « au quotidien » et ce n'est pas plus simple. Cet apprentissage a été plus facile pour les techniciens qui se côtoyaient déjà avant.

La Covid et ses conséquences

La Covid s'est avérée extrêmement perturbante pour la réalisation du travail des techniciens sur le terrain et les relations de proximité indispensables pour faire émerger les travaux. Elle a également impacté l'état d'esprit de chacun en installant une ambiance d'incertitude généralisée.

Par exemple, en étant lié au dispositif France Relance, le programme Liger bocage a été bâti en avançant c'est-à-dire progressivement. Les techniciens ont ainsi été contraints de réajuster régulièrement leurs pratiques et discours auprès des riverains et exploitants du territoire ce qui a été source d'incompréhension et de frustration, mais qui n'enlève rien à l'intérêt du programme et aux moyens financiers mis en œuvre.

Perspectives pour le prochain contrat

Je veux surtout saluer pour ces deux premières années de contrat le grand sérieux des équipes et des techniciens du syndicat. Malgré ce contexte, ils ont fait preuve d'une volonté forte de bien faire ce qui montre une vraie conscience professionnelle. C'est probablement un des facteurs majeurs expliquant le bon taux de réalisation du contrat.

Pour 2022, troisième et dernière année du contrat, il s'agit déjà de se tourner vers le prochain. Cela pourrait se traduire par une recherche d'opérationnalité et d'efficacité, par exemple, en concentrant les efforts sur les actions premières du syndicat mais tout en gardant la volonté d'une vision prospective à moyen terme en travaillant plus étroitement encore avec les EPCI et les communes pour que les enjeux des milieux aquatiques soient intégrés à juste titre dans les documents d'urbanisme et dans les projets structurants du territoire. »



**CHANTIER PARTICIPATIF
CAMPAGNE DE PLANTATION
2021-2022**

*Avec l'association Osons ici et
maintenant
Plessé, janvier 2022*



Syndicat
CHÈRE DON ISAC

1 ALLÉE DU ROCHETEUR - 44590 DERVAL
TÉL. 02 40 07 75 37
www.cheredonisac.fr

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE



AR-Préfecture

044-200072726-20220704-6-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 04-07-2022

Publication le : 04-07-2022



Établissement public du ministère chargé du développement durable



Le Président,

Alain HUNAUT



Syndicat du bassin Rapport d'activité

validé par le Comité syndical

Les compétences d



GEMA

Gestion des milieux
aquatiques



PI

Prévention des
inondations



C.L.E.

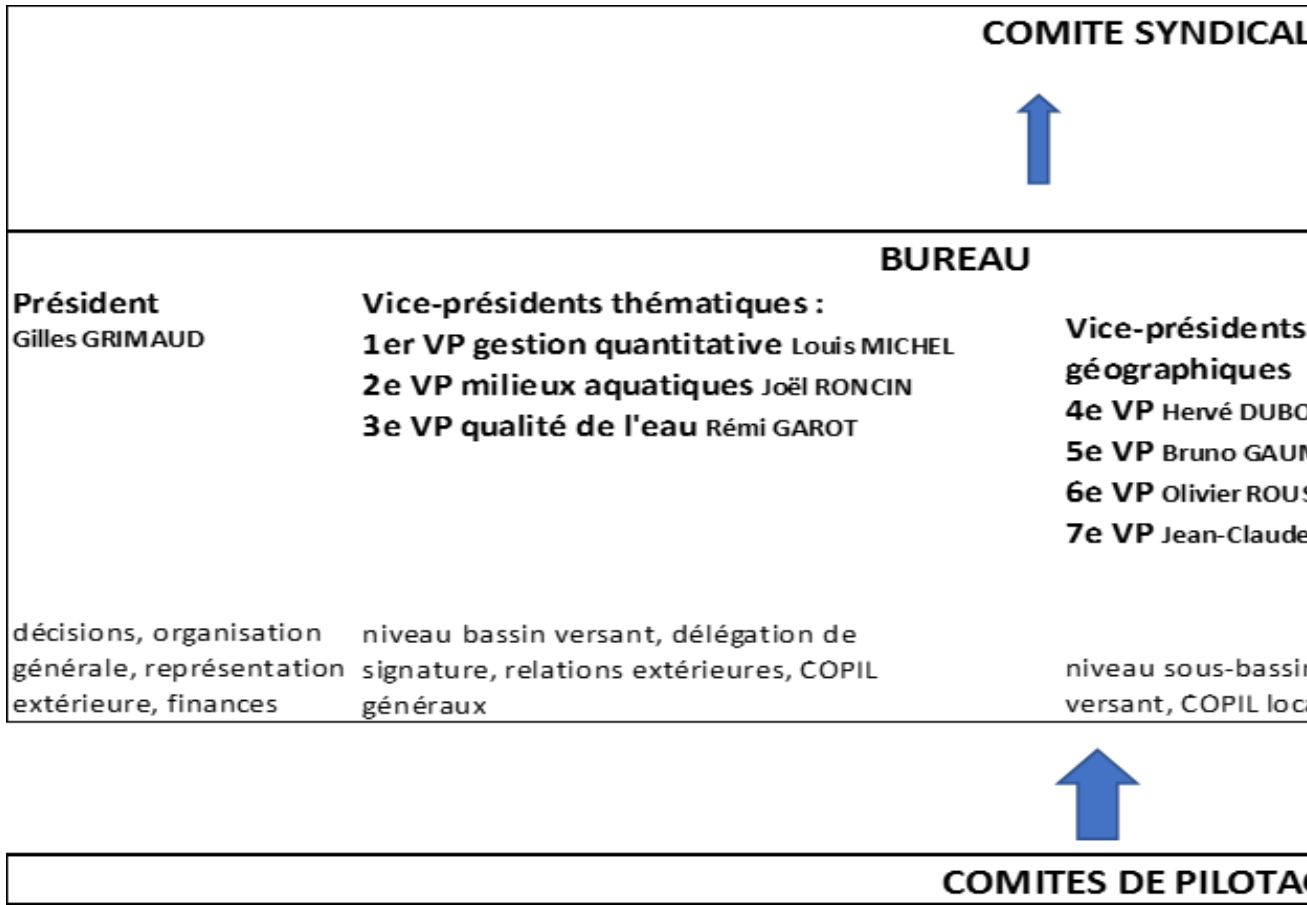
Animation de bassin
versant



Gestion quantitative de
ressource

BOCAGE sur CCPC et AB

Le Syndicat se compose de 52 membres titulaires



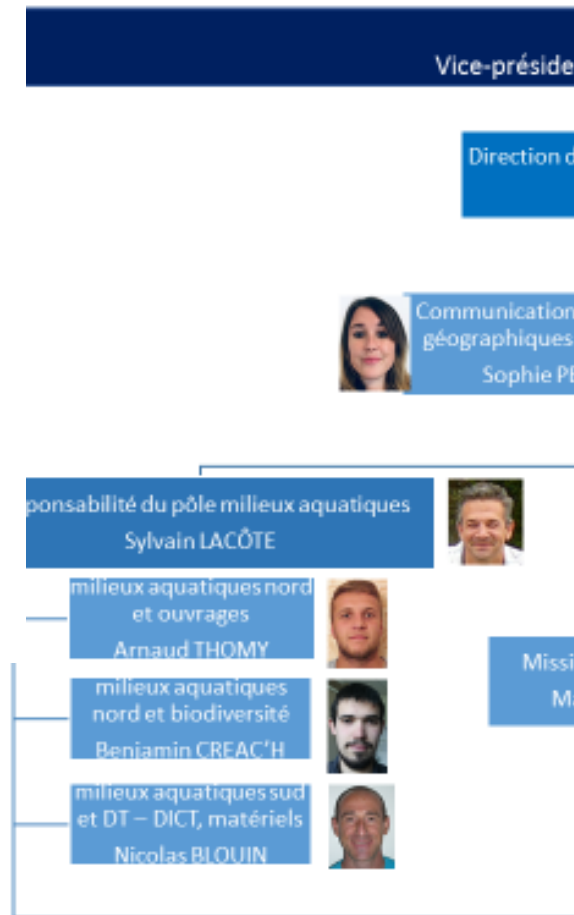
composés des élus (délégués du syndicat) ; partenaires : Etat, chambres consulaires ; associations ; riverains, propriétaires



Équipe administrative

En 2021 => 12 Équivalents Temps Plein

- 5 ETP milieux aquatiques et ouvrages hydrauliques,
- 1 ETP prévention des inondations,
- 3 ETP qualité de l'eau et gestion quantitative de la ressource
- 2 ETP Commission Locale de l'Eau ;
+ 0,5 ETP apprenti
- 0,5 ETP chargée de mission LIFE Chéran



Le cadre de l'action du sy

DCE

- Directive cadre sur l'eau et Loi sur l'eau
- Retour au bon état des eaux

S.D.A.G.E.

- Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion
- Document de planification à l'échelle du bassin L

S.A.G.E.

- Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- Document de planification élaboré et suivi par la
Locale de l'Eau du bassin versant de l'Oudon

CTeau

- Contrat territorial eau multithématique signé avec
Loire-Bretagne, la Région, les Départements
- Stratégie sur 6 ans – programme d'actions 2 x 3 a



ENJEUX ET OBJECTIFS

Dans une contractualisation de 3 ans (2020-2022), quatre démarches participatives, en cohérence avec la mise en œuvre de la Gestion des Eaux du bassin versant de l'Oudon (SAGE).

Préserver et restaurer les milieux aquatiques, les milieux humides et la biodiversité

Limiter l'intensité des étiages et des inondations dans un contexte de changement climatique



Prévention des in



GESTION DES OUVRAGES DYNAMIQUE D



Barrage écrêteur du Tertre (Mée-Chérancé)
crue de mars 2020

15 barrages

45 700€ TTC
maintenanc

28 demi-jour

2 évènements

3 passages

2 passages

REDUCTION DE LA VULNERABILITE AUX INONDATIONS

Ballots- La Bessonnerie

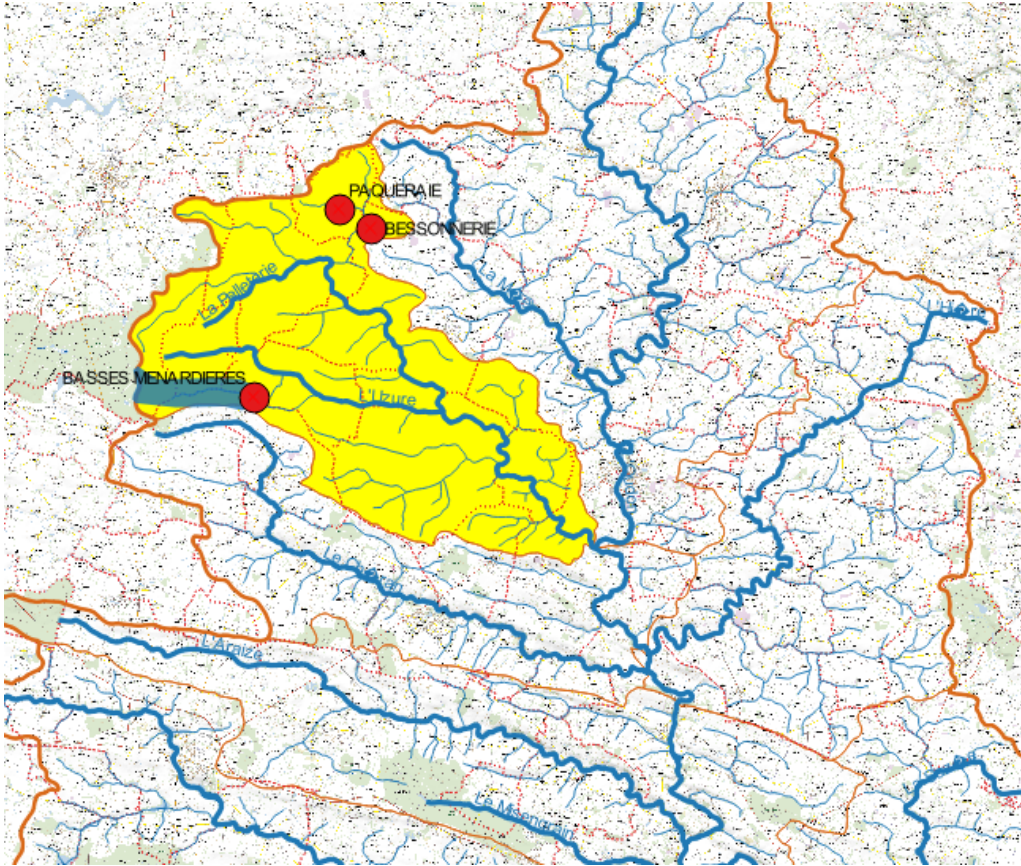
- Finalisation de l'étude préalable
- Décision de poursuivre en phase travaux : aménagement d'un bras de décharge
- Signature de la convention d'autorisation travaux
- Dépôt du dossier réglementaire DIG/DLE
- Dépôt du dossier subvention CTEau auprès de la Région Pays de la Loire

Travaux prévus : septembre 2022



REDUCTION DE LA VULNERABILITE AUX INONDATIONS

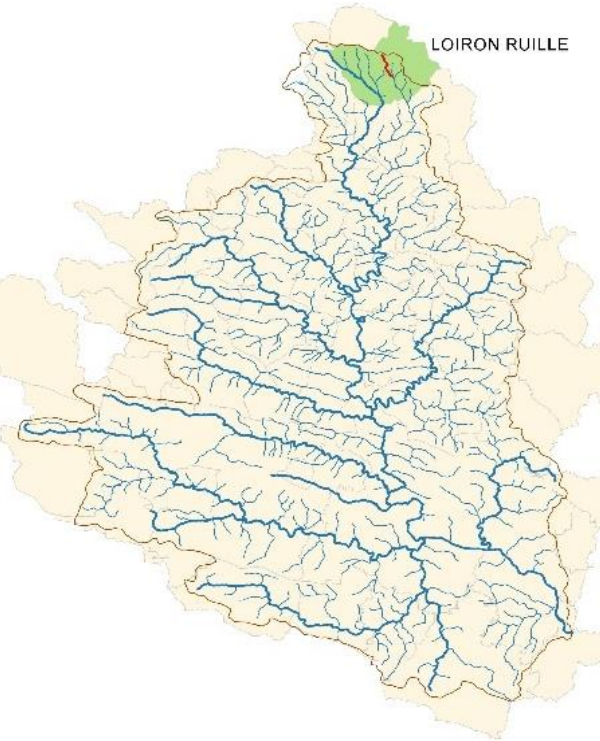
Gastines – La Pâquerie - Saint Michel de la Roë



- Fin
- Déci
- com
- solu
- écor

REDUCTION DE LA VULNERABILITE AUX INONDATIONS

Loiron : ruisseau de l'Ardonnière



- Fin
- Dé
- tra
- de
- Sig
- d'a
- 9 c
- vu
- pu

Trava



Dépenses et recettes réelles du service inondations

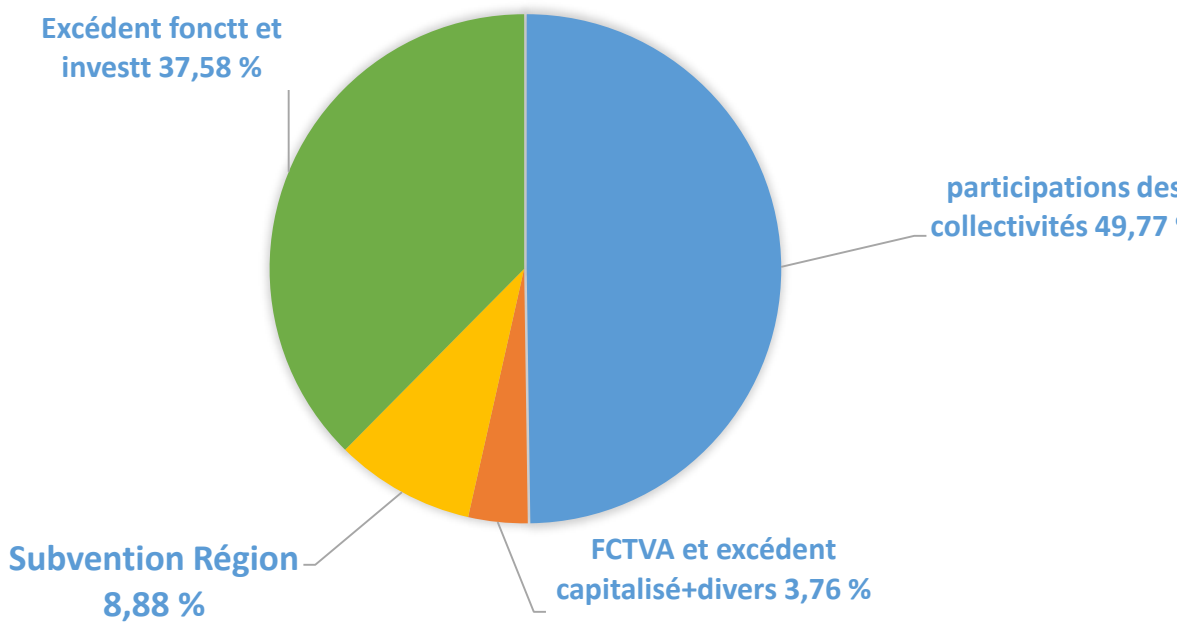
B
Prov
inden

Ouvrages
17,16 %

SERVICE INONDATIONS

BILAN DES RECETTES REELLES 2021 = 381 744,32 €

Charges de structures
2,78 %



Gestion des milieus



Légende

Captages prioritaires

- ▲ Captages prioritaires
- ◆ Captage eau potable
- Vulnérabilité aux inondations
- ▲ Projet de recherche FARMAINE- expérimentation PSE
- PTGE
- Aire d'alimentation du captage de Segré
- Cours d'eau liste 2

- Réservoir biologique
- ⊙ Communes principales

Poursuite des dynamiques engagées

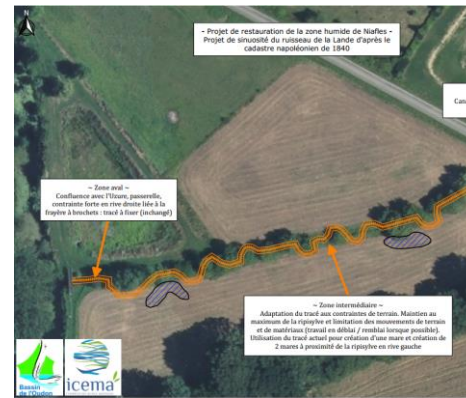
- 1
- 2
- ▨ Masse d'eau susceptible de basculer
- ▨ ZAP Anguille
- Zone test multi-thématique
- Zone Life Revers'eau



ETUDES PREALABLES A LA RESTAURATION DES COURS D'EAU



Cours d'eau	Com Li
Oudon	Me
Araize	Omb O
Affluent Uzure	N



Projet de remédiation -



TRAVAUX DE RESTAURATION DES COURS D'

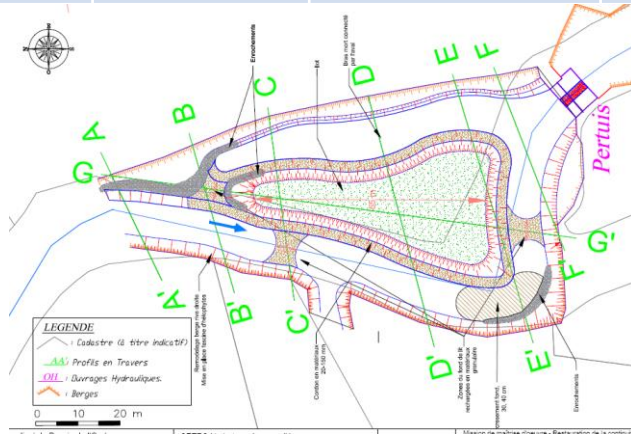
Cours d'eau	Commune - Lieu dit	Linéaire cours d'eau concerné par les travaux (ml)
La Nymphé La Houssaudière	Noëllet – Ombrée d'Anjou	2 200 ml
L'Araize et ruisseau du Ponceau	Bouillé Ménard	50 ml + suppression d'un ouvrage
La Mée	Ballots	1420 ml + suppression de ouvrages
La Pelleterie	Ballots	1200 ml + suppression de ouvrages
La Verzée	Noëllet	1200 ml
L'Oudon	Livré la Touche Courbure	150 ml, reméandrage et effacement d'ouvrage



Création d'un radier à la Bazinière (La Mé)

Localisation des travaux de restauration de la morphologie

Cours d'eau	Classement	Ouvrage concerné par l'étude	Niveau d'avancement
Oudon	Liste 2	Moulin de l'Isle	AVP
Verzée	Liste 1/ZAP Anguille	Moulin de la Pommeraye	Scénario
Verzée	Liste 1/ZAP Anguille	Moulin Acre	Scénario



Phase PRO à Courbure



TRAVAUX D'EFFACEMENT ET D'AF

Cours d'eau	Commune	Ouvrage concerné	Hauteur de chute supprimée
La Pelleterie	Ballots	Moulin Neuf	0,8 m
La Pelleterie	Ballots	Bonshommes	0,8 m
La Mée	Ballots	Hommeau	1,2 m
La Mée	Ballots	Bazinière	1,2 m
La Mée	Ballots	Motte Diot	1,2 m
L'Oudon	Livré	Courbure	1,5 m
L'Araize	Bouillé Ménéard	Le Bourg	1,5 m
		Total	8,2 m



Localisation des ouvrages effacés



L'Araize à Bouillé Ménard avant travaux

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Cours d'eau	Classement	Ouvrage concerné	A
Uzure	Liste 2	David	Rivière c contour
Uzure	Liste 2	Planche	Rivière c contour
Verzée	Liste 1	Sorin	Rampe enroche
Oudon	ZAP Anguille	Nyoiseau	Rivière c contour



Localisation des ouvrages aménagés



Rivière de contournement du Moulin des Plaisances



Rivière de contournement du Moulin de Nyons

TRAVAUX DE RESTAURATION DES ZONES HUMIDES



*Mise en place du «
humide du Bois 1 –*

SUIVI DE LA BIODIVER

- Suivi de la Loutre et diagnostic de franchissabilité c
- Suivi des mares communales (M.N.E)
- Inventaire des bivalves (C.P.I.E.)
- Mise en œuvre du plan national d'actions (PNA) po



Loutre



Anodonte des riv

LUTTE CONTRE LA JUSSIE



Fleur

Localisation des travaux d'arrachage de de la Jussie

- Découverte d'une nouvelle espèce invasive s



Localisation des stations de Paspale à 2 épis



LUTTE CONTRE LES RONGEURS A

- Versement d'une prime à la capture (1,5
- 3 738 capture en Mayenne. Nette augm
2020 (+ 29 %)
- 5 281 captures en Maine et Loire. Net
à 2020 (+39 %)



Les ouvrages hydro





Réfection, maintenance, ent

Application du règlement de gestion des (S.A.G.E.)

- Ouverture à partir du 9 décembre 2021

Maintenance et entretien des ouvrages

Diverses interventions

(pannes électriques, changement de joints de vérin, réglages)

- Moulin de Sévillé (Oudon – Châtellais)
- Clapet du Verger (Oudon - Craon)
- Clapet du Bourg de Craon (Oudon - Craon)



FINANCEMENT DES TRAVAUX DE ET DE RECONSTITUTION DU LIT DES C DU PROGRAMME DE REMPLACEMENT

Cours d'eau	Type d'action
Ouvrages de la CCPC	Reconstitution du l Protection de b

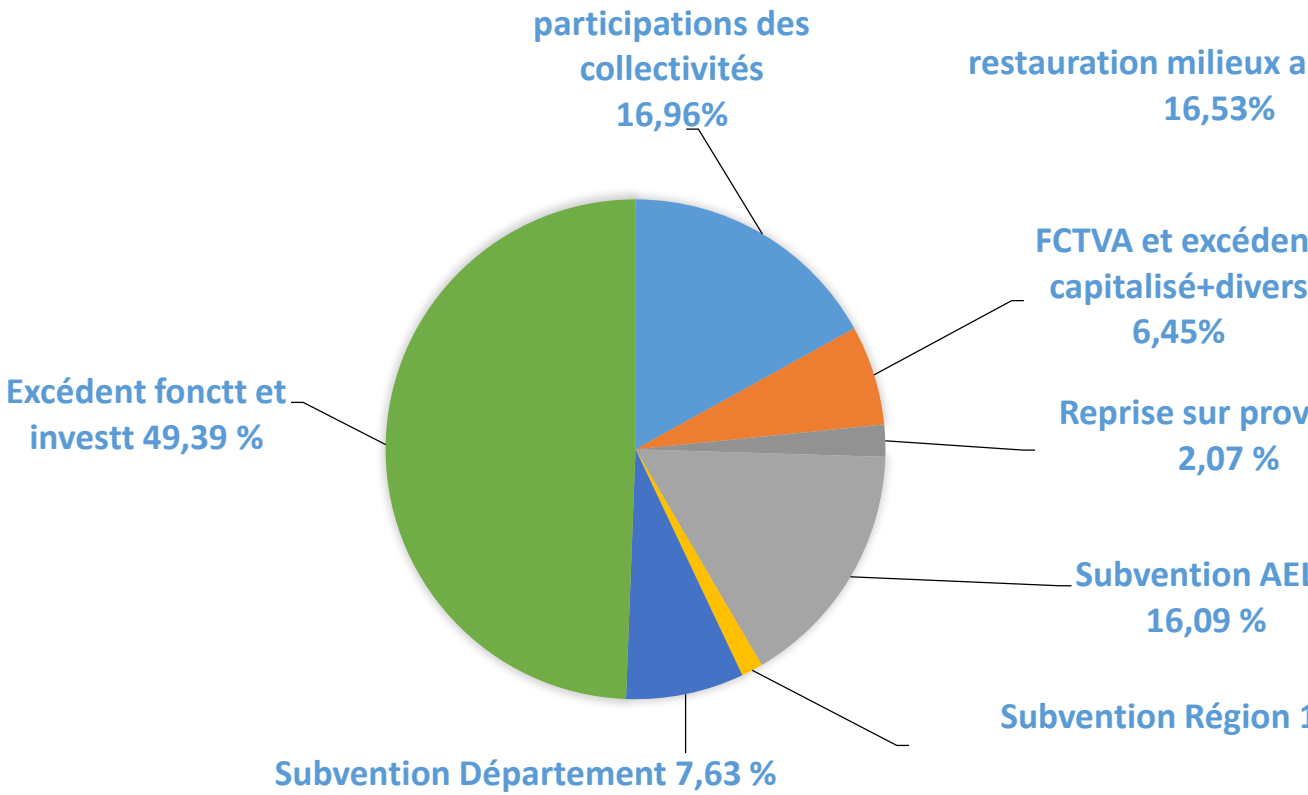




Dépenses et recettes réelles

service milieux aquatiques et ouvrages hydrauliques

SERVICE MILIEUX AQUATIQUES
BILAN RECETTES 2021 = 2 650 809,66 €



Amélioration de la o (lutte contre les pollu





Actions agricoles

Accompagnement des agriculteurs via

15 diagnostics changements de système

5 groupes (36 agriculteurs)

23 diagnostics écoute conseil

1 outil web d'enquêtes agricoles

Accompagnement des agriculteurs engagés

Environnementales et Climatiques (MAEC):

- 44 agriculteurs accompagnés

- 1/2 journée technique sur le thème

- PAEC 2022 : prolongation des MAEC

- Préparation de la PAC 2023.



Actions agricoles

Lettre agricole de l'Oudon :

- Publication de la LAO n° 33 , août 2021
- Préparation de la LAO n°34 (janvier 2022)

Réalisation de 28 enquêtes sur les pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires par agriculteurs sur le sous-bassin de l'Argos

Mise en œuvre des programmes d'actions sur captages souterrains sensibles aux nitrates:
Eperonnière, Fauvières, Chalonge:

- 14 agriculteurs engagés



Paiement pour service environ

2 expérimentations de PSE public en cours

- Fonds de vallées de l'Oudon de Chalange : PSE public, porté par le Bassin de l'Oudon
-> 11 agriculteurs engagés pour maintenir et développer les terres agricoles.
- Captage prioritaire de Chalange : PSE public, basé sur des résultats de reliquats agricoles
-> 2/4 agriculteurs engagés.



Gestion quantitative

et bocage sur A





Bocage

- 20 km de haies plantées aidées via le territoire Anjou Bleu Communauté s
- 2 marchés lancés pour les plantation 2021—2022 et 2022-2023 sur ABC et
 - 3 prestataires retenus.
 - 22 km prévus pour l'hiver 2021-2
- 1 formation des élus du syndicat à la gestion durable des haies

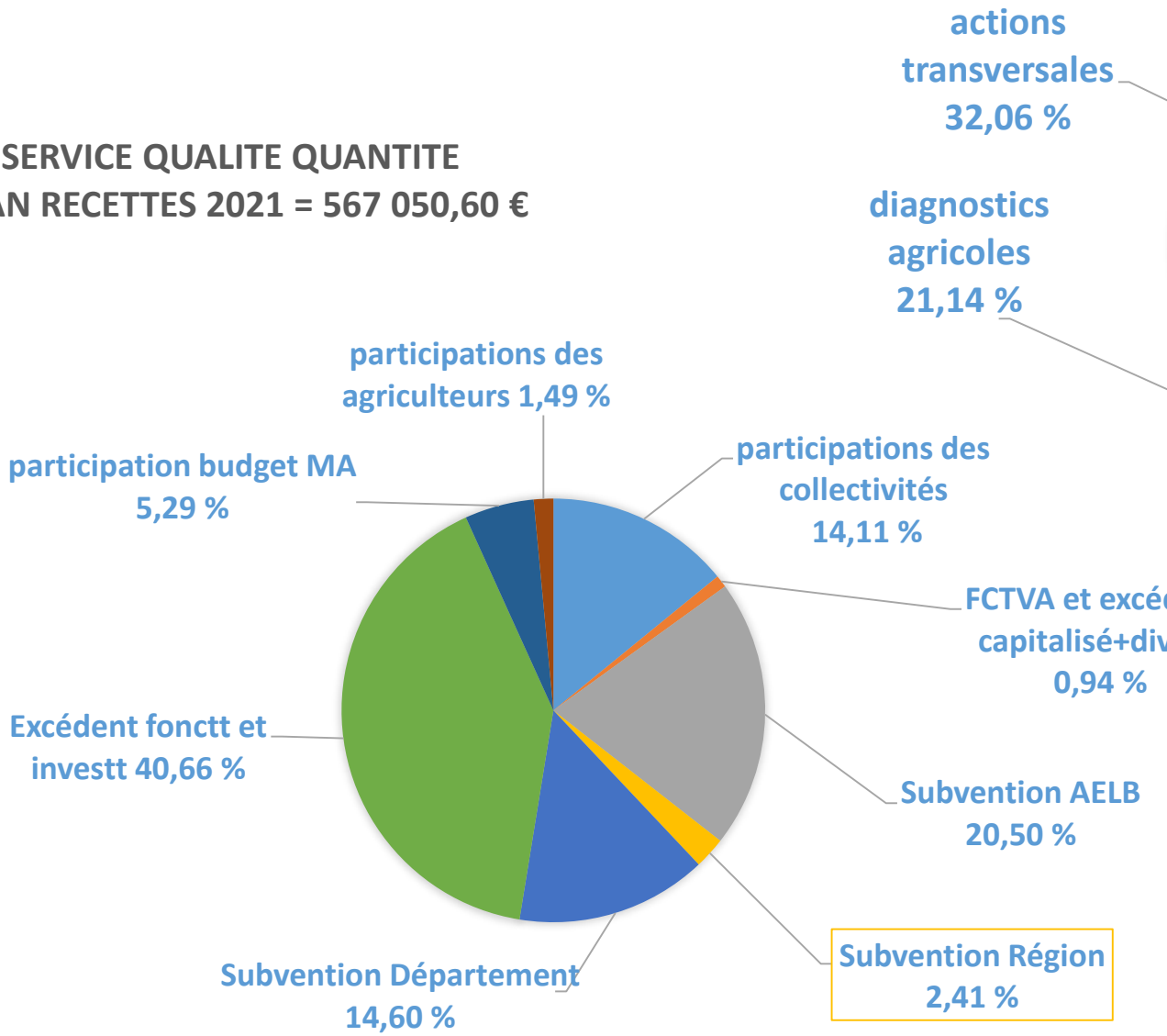


Gestion quantitative de la

- Participation à la construction du Schéma départemental de la ressource en eau du 49
- Echanges avec des acteurs locaux : DDT, chambres d'agriculture
- Participation à l'émergence du Projet de Territoire

Dépenses et recettes réelles du service qualité de l'eau et gestion quantitative

SERVICE QUALITE QUANTITE
BILAN RECETTES 2021 = 567 050,60 €



Actions transv

Animation de bas





life revers'
EAU



Région
PAYS
de la
LOIRE



Programme LIFE REVERS'EAU

Lancement du programme

Le Syndicat du bassin de l'Oudon est bénéficiaire associé de la Région des Pays de la Loire dans le cadre du LIFE REVERS'EAU

⇒ Fonds Européens LIFE (instrument financier pour l'environnement) : 50%

⇒ pour le retour au bon état des eaux

⇒ Projet porté par le syndicat sur les 2 masses d'eau du Chéran amont et aval

⇒ Lever les freins aux actions de retour au bon état des eaux (sociologie, mobilisation et participation pour permettre la réalisation de travaux sur les milieux aquatiques, le bocage, l'infiltration de l'eau...)

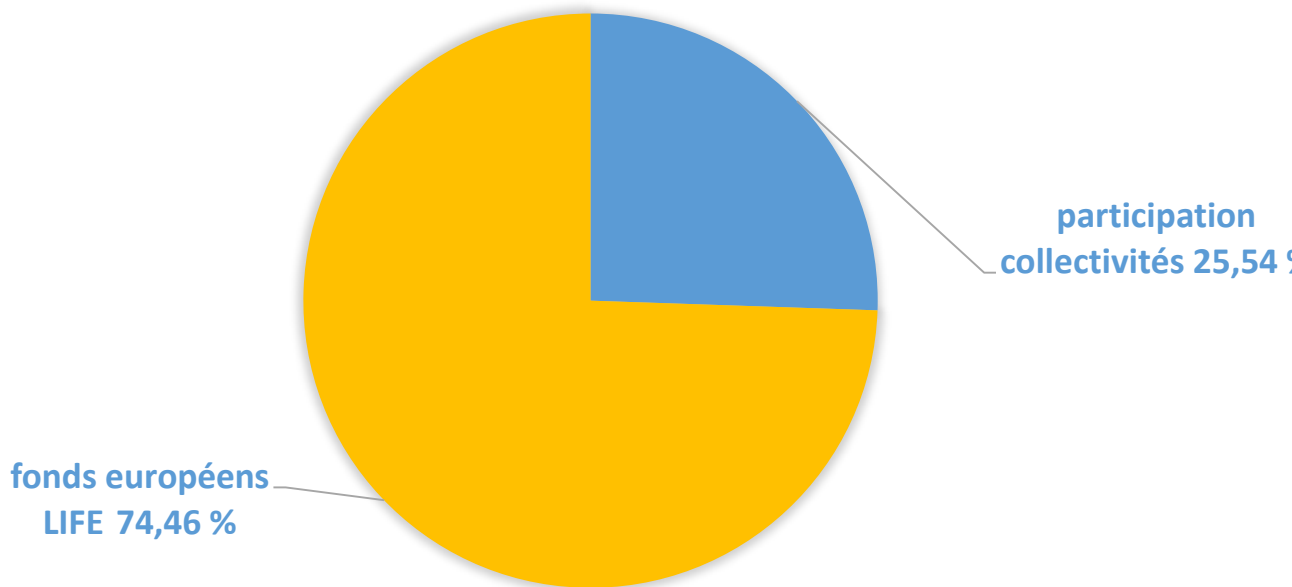




Dépenses et recettes réelles du LIFE Chéran

animation -
gouvernance
32,03 %

SERVICE LIFE CHERAN
BILAN RECETTES 2021 = 104 465,50 €





Verzée amont

- Lancement d'une **étude des transferts** (nitrates et phosphore) sur la zone, afin d'identifier des pistes d'actions
- **Suivi des étiages** de la Verzée et de ses affluents
- **Projet de restauration** du ruisseau des Ecrevisses
- **2 réunions** du Comité de pilotage local multi-thématique



Uzure amont

- 1 réunion du COPIL multi-thématique R
- Suivi de la gestion hivernale du plan d'e
travaux vanne de fonds
- Suivi qualité :
 - surveillance des « points noirs » identifiés
 - 2 rencontres avec les agriculteurs,
 - observation des points de rejets lors d'épisode
 - prospection Uzure amont pour identificati
restauration de ripisylve ou morphologie d
- Participation à une journée technique à
et sol, 2 éléments indispensables à prés
de la Mayenne et la chambre d'agricultu



Commission Locale

Les réalisations de la C.L.E. sont détaillées dans
(sur www.bvoudon.fr) - Synthèse pour 2021

- Installation de la C.L.E. : élection de M Louis MICH
- Réunion / Formation aux enjeux de la gestion qua
- Journée mondiale de l'eau : atelier la fresque du C
- P.T.G.E. : projet de territoire pour la gestion de l'ea
- 2 groupes de travail pour valider les méthodes pour
- Améliorer la connaissance sur les plans d'eau et s
- Élaborer le P.T.G.E.
- Engagement de l'inventaire des zones humides et
Anjou Bleu Communauté (marché)
- Poursuite de la newsletter Inf'eau Oudon web et
- Suivi de la mise en œuvre du S.A.G.E. et évaluation
- Analyse de dossiers d'autorisation ICPE ou Loi sur

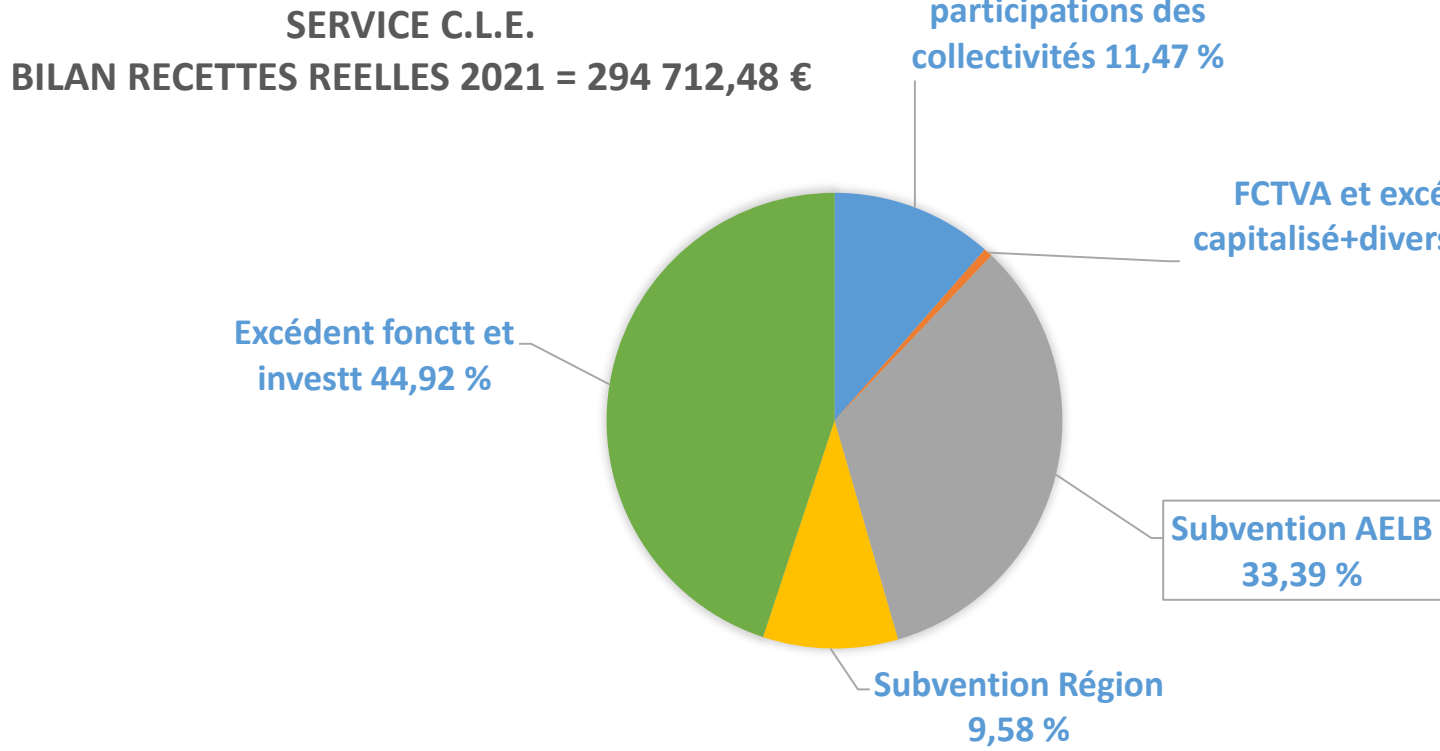


Dépenses et recettes réelles du service C.L.E.

BILAN

Communication

Charges de structure 11,22 %





Communication, sensi

Animations : animation école de la Gravelle (1/2 journée), école de Segré (2 jours)

3 panneaux pédagogiques en cours de création

- Moulin David, Planches et Nyoiseau

Articles et lettre

- Edition de la 2^e Lettre de l'Oudon – distribuée dans les écoles, mairies, bibliothèques, comcom, partenaires
- Articles de presse
- Articles dans les bulletins des communes

Stratégie de communication : élaboration en 2021



Animation espace naturel sensible du Misengrain

animations sur site:

- présentation des travaux de restauration du syndicat
- spectacle sur la problématique de l'eau,
- animation des associations locales (pêche, vallée du Misengrain)
- Création œuvre d'art Libellule

60 participants



Communication agricole aup

Expo photo « Ici coule l'Oudon » en itinérance dans les communes depuis juin 2019 jusqu'à aujourd'hui :

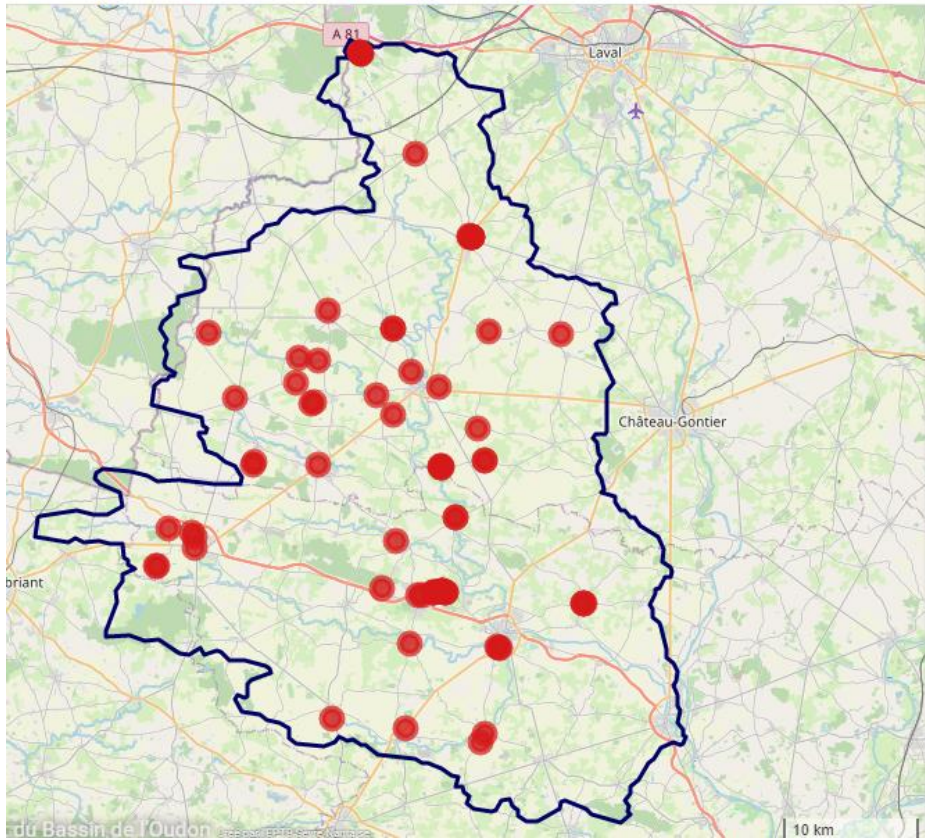
*Itinérance 2021 :
Bouillé-Ménard, Loiron
Ruillé, Pouancé, Cossé
le Vivien, Renazé,
Erdre en Anjou,
Rannée, Combrée,
Saint Erblon, Segré,
Craon, Lion d'Angers,
Soudan*



L'exposition est valorisée (foire, comice agricole,...).

oudon.sysma.io/carte

Mailjet Sys Sysma Courrier Calendrier Dossier-travail-Oud... Canva snip is.gd OSMOSE - M



Couches Vues Bilans & SIG

Agriculture

- Exploitant agricole
- Exploitation agricole
- Parcelle agricole
- Site d'actions agricoles
- Zone d'actions agricoles

Crues et inondations

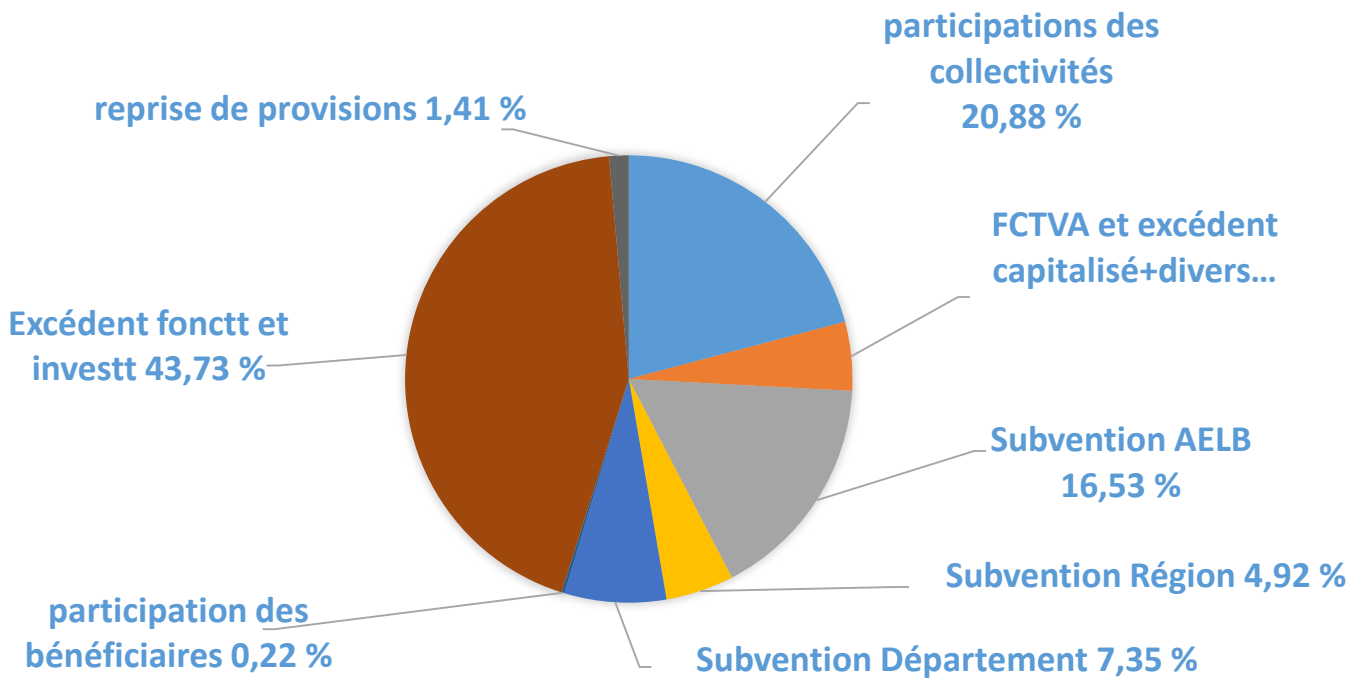
- Contact propriétaire servitude
- Parcelle servitude
- Repère de crue
- Servitude de surinondation
- Site de surstockage

Ecoulements

- Bras de contournement
- Linéaire d'écoulement libre
- Linéaire de réduction de la section d'écoulement
- Lit faisant l'objet d'une recharge en granulats
- Lit majeur restauré
- Lit reméandré
- Lit restauré

Synthèse budget global

RECETTES REELLES AGREGÉES 2021 = 3 879 225,86 €



Pour en savoir plus sur les act

www.bvoudon.fr

Suivez nous sur facebook

AR-Préfecture

044-200072726-20220704-6-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 04-07-2022

Publication le : 04-07-2022



Le Président,


Alain HUNAULT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt-deux, le trente juin, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes - sous la Présidence de M. Alain HUNAUT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART			X	P	Mme Catherine CIRON
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAUT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU			X		
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
M. François-Xavier LE HECHO	X					
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL			X	P	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X		X	P	Mme Brigitte MAISON
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD			X	P	Mme Marie-Anne LAILLET
	M. Sylvain HAMON			X	P	M. Sébastien CROSSOUARD
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES			X	P	Mme Marie-Irène BOUIN
JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN			X	P	M. Patrick GALIVEL
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU			X		
	Mme Marie-Paule SECHET			X		
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER		X			
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER			X	P	M. Bruno DEBRAY
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	M. Didier PAITIER			X		
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Monsieur François-Xavier LE HECHO

M. Alain RABU et M. Alain LE TOLGUENEC ont quitté la séance à 19 h 54 lors de la lecture de la délibération n°073 relative à la convention partenariale du Projet Culturel de Territoire Châteaubriant-Derval. M. Alain LE TOLGUENEC a donné pouvoir à Mme Brigitte MAISON.

M. Yvan MENAGER a quitté la séance à 20 h 22 lors de la lecture de la délibération n°076 relative à la solarisation du patrimoine bâti de la communauté de communes.

AR-Préfecture

044-200072726-20220704-6-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 04-07-2022

Publication le : 04-07-2022



Le Président,

Alain HUNAU